

a

**FIDA**

**FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE**

**Conseil d'administration – Quatre-vingt-huitième session**

Rome, 13-14 septembre 2006

**RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT**

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION D'ASSISTANCE FINANCIÈRE À LA

**RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL**

POUR LE

**PROJET DE SERVICES AGRICOLES ET ORGANISATIONS  
DE PRODUCTEURS – PSAOP 2**

Pour: **Approbation**

---

## **Note à l'intention des Administrateurs**

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour approbation.

Afin que le temps imparti aux réunions du Conseil soit utilisé au mieux, les Administrateurs qui auraient des questions techniques sur le présent document sont invités à se mettre en rapport, avant la session, avec la responsable du FIDA ci-après:

### **Sylvie Marzin**

Chargée de programme de pays

tél.: +39-06-5459-2337

courriel: [s.marzin@ifad.org](mailto:s.marzin@ifad.org)

Les demandes concernant la transmission des documents de la présente session doivent être adressées à:

### **Deirdre McGrenra**

Fonctionnaire responsable des organes directeurs

tél.: +39-06-5459-2374

courriel: [d.mcgrenra@ifad.org](mailto:d.mcgrenra@ifad.org)

**TABLE DES MATIÈRES**

<b>TAUX DE CHANGE</b>	<b>iii</b>
<b>POIDS ET MESURES</b>	<b>iii</b>
<b>SIGLES ET ACRONYMES</b>	<b>iii</b>
<b>RECOMMANDATION D'APPROBATION</b>	<b>iv</b>
<b>CARTE DE LA ZONE DU PROJET</b>	<b>v</b>
<b>RÉSUMÉ DU FINANCEMENT</b>	<b>vi</b>
<b>NOTE DE PRÉSENTATION</b>	<b>vii</b>
<b>PREMIÈRE PARTIE – L'ÉCONOMIE, LE CONTEXTE SECTORIEL ET LA STRATÉGIE DU FIDA</b>	<b>1</b>
A. L'économie et le secteur agricole	1
B. Enseignements tirés de l'expérience antérieure du FIDA	3
C. Stratégie de collaboration du FIDA avec le Sénégal	4
<b>DEUXIÈME PARTIE – LE PROJET</b>	<b>6</b>
A. Zone du projet et groupe cible	6
B. Objectif et portée	6
C. Composantes	7
D. Coûts et financement	9
E. Passation des marchés, décaissements, comptabilité et vérification des comptes	10
F. Organisation et gestion	11
G. Justification économique	12
H. Risques	12
I. Impact sur l'environnement	13
J. Aspects novateurs	13
<b>TROISIÈME PARTIE – INSTRUMENTS JURIDIQUES ET AUTORITÉ</b>	<b>13</b>
<b>QUATRIÈME PARTIE – RECOMMANDATION</b>	<b>14</b>
<b>ANNEXE</b>	
<b>RÉSUMÉ DES GARANTIES SUPPLÉMENTAIRES IMPORTANTES INCLUSES DANS L'ACCORD DE FINANCEMENT NÉGOCIÉ</b>	<b>15</b>

**APPENDICES**

<b>I.</b>	<b>COUNTRY DATA (DONNÉES SUR LE PAYS)</b>	<b>1</b>
<b>II.</b>	<b>PREVIOUS IFAD FINANCING IN SENEGAL (FINANCEMENTS ANTÉRIEURS DU FIDA AU SÉNÉGAL)</b>	<b>2</b>
<b>III.</b>	<b>LOGICAL FRAMEWORK (CADRE LOGIQUE)</b>	<b>3</b>
<b>IV.</b>	<b>FLOW OF FUNDS (FLUX DE FONDS)</b>	<b>9</b>
<b>V.</b>	<b>COSTS AND FINANCING (COÛTS ET FINANCEMENT)</b>	<b>10</b>
<b>VI.</b>	<b>ORGANIZATION AND MANAGEMENT (ORGANISATION ET GESTION)</b>	<b>13</b>

### TAUX DE CHANGE

Unité monétaire	=	Franc CFA (FCFA)
1,00 USD	=	543,245 FCFA
1,00 FCFA	=	0,002 USD

### POIDS ET MESURES

Système métrique

### SIGLES ET ACRONYMES

ANCAR	Agence nationale de conseil agricole et rural
Asprodeb	Association sénégalaise pour la promotion du développement à la base
CLCOP	Cadre local de consultation des organisations de producteurs
DDI	Direction de la dette et de l'investissement
FNRAA	Fonds national de recherche agricole et agroalimentaire
ISRA	Institut sénégalais de recherches agricoles
ITA	Institut de technologie alimentaire
LOASP	Loi d'orientation agro-sylvo-pastorale
MAHRSA	Ministère de l'agriculture, de l'hydraulique rurale et de la sécurité alimentaire
OP	Organisation de producteurs
PSAOP	Projet de services agricoles et organisations de producteurs
S&E	Suivi et évaluation
SNRA	Système national de recherche agricole
UCTF	Unité de coordination technique et fiduciaire

### GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

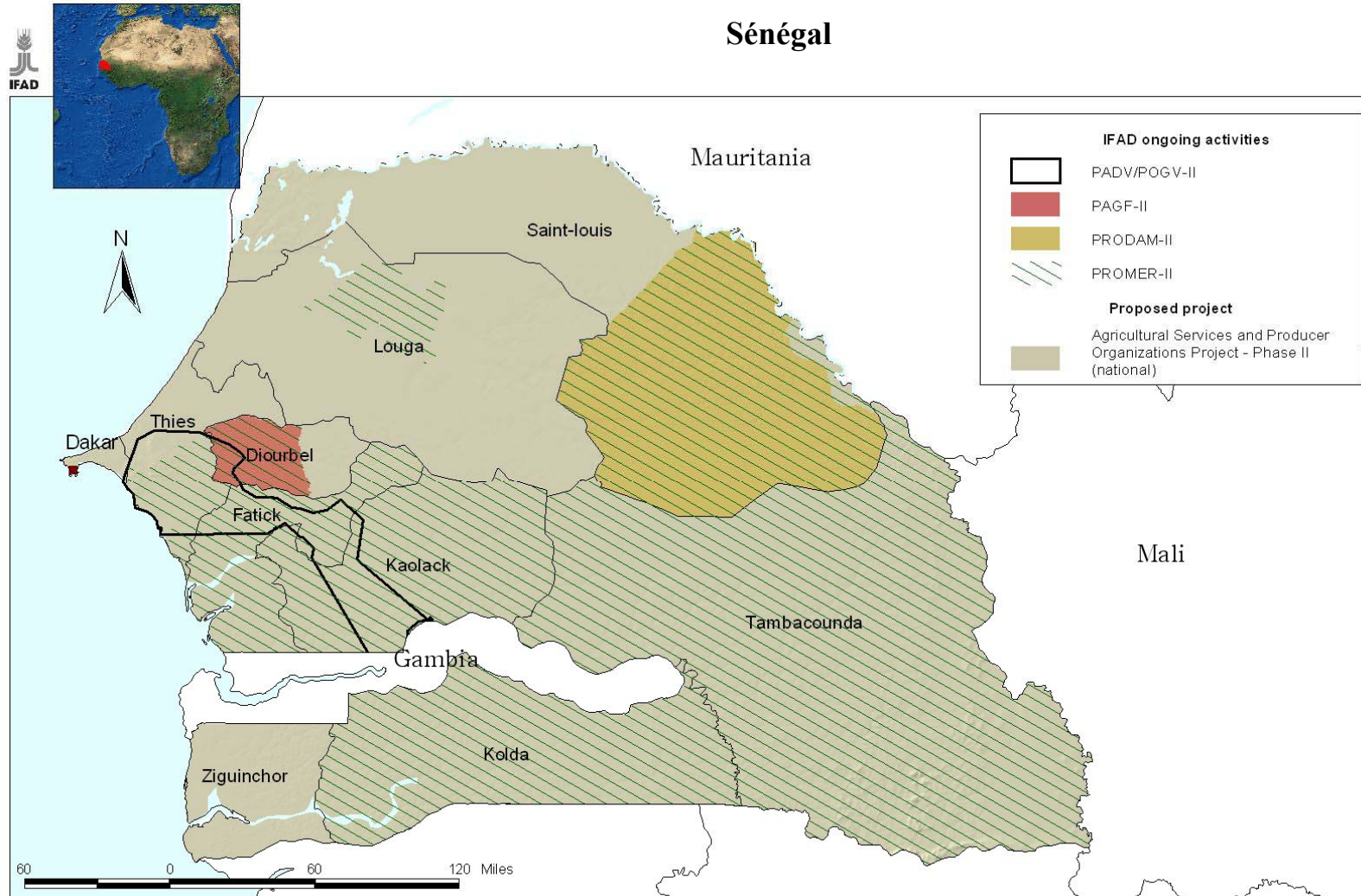
**Année budgétaire**

1<sup>er</sup> janvier - 31 décembre

### **RECOMMANDATION D'APPROBATION**

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à la proposition d'assistance financière à la République du Sénégal pour le Projet de services agricoles et organisations de producteurs – PSAOP 2, telle qu'elle est présentée au paragraphe 42.

## CARTE DE LA ZONE DU PROJET



Source: FIDA

Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

**RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL**

**PROJET DE SERVICES AGRICOLES ET ORGANISATIONS  
DE PRODUCTEURS – PSAOP 2**

**RÉSUMÉ DU FINANCEMENT**

<b>INSTITUTION INITIATRICE:</b>	Banque mondiale
<b>BÉNÉFICIAIRE:</b>	République du Sénégal
<b>ORGANISME D'EXÉCUTION:</b>	Ministère responsable de l'agriculture (à l'heure actuelle, le Ministère de l'agriculture, de l'hydraulique rurale et de la sécurité alimentaire)
<b>COÛT TOTAL DU PROJET:</b>	47 millions de USD
<b>MONTANT DU FINANCEMENT DU FIDA:</b>	<b>Prêt:</b> 4,1 millions de DTS (équivalent approximativement à 6 millions de USD) <b>Don:</b> 210 000 DTS (équivalent à approximativement 300 000 USD)
<b>CONDITIONS DU PRÊT DU FIDA:</b>	40 ans, y compris un différé d'amortissement de 10 ans, avec une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an
<b>COFINANCEUR:</b>	Banque mondiale
<b>MONTANT DU COFINANCEMENT:</b>	20 millions de USD
<b>CONTRIBUTION DU BÉNÉFICIAIRE:</b>	20,7 millions de USD
<b>INSTITUTION CHARGÉE DE LA PRÉÉVALUATION:</b>	Banque mondiale, avec la participation du FIDA
<b>INSTITUTION COOPÉRANTE:</b>	Prêt: Banque mondiale Don: directement supervisé par le FIDA



## NOTE DE PRÉSENTATION

**Qui sont les bénéficiaires?** La pauvreté touche environ 75% de la population rurale du Sénégal. Le principal groupe cible sera constitué de petits exploitants, dans l'ensemble du pays, et une attention particulière sera portée aux femmes et aux jeunes, souvent marginalisés et vivant dans l'insécurité alimentaire. L'accès aux bénéficiaires se fera par l'intermédiaire des organisations de producteurs (OP) existantes. Plus de 63% des OP existantes (regroupant près de 50 000 producteurs) sont membres des cadres consultatifs ruraux (Cadres locaux de consultation des organisations de producteurs) mis en place dans 152 communautés rurales au cours de la phase 1 du projet, avec pour mission spécifique de représenter et de défendre les intérêts des fractions les plus pauvres de la population rurale.

**Pourquoi sont-ils pauvres?** Malgré les efforts constants de diversification menés par les ménages agricoles pour faire face plus efficacement aux aléas climatiques, l'agriculture demeure, pour les deux tiers des familles rurales du pays, la source principale des moyens de subsistance, fortement tributaires d'un secteur agricole en crise. Les rendements, et par voie de conséquence les revenus et la sécurité alimentaire, sont compromis par l'accès limité des paysans à des intrants de qualité (semences), au crédit, aux services de soutien et aux marchés, ainsi que par des précipitations insuffisantes et irrégulières. Il n'existe que peu d'autres sources de revenus. Du fait de l'exode massif des hommes, qui partent à la recherche d'un emploi rémunéré, les femmes sont devenues des acteurs de premier plan dans les stratégies de diversification des ménages, bien qu'elles aient rencontré encore plus d'obstacles dans la recherche d'un accès aux conseils et au soutien.

**Que fera le projet pour eux?** L'offre de services agricoles efficaces, efficients et diversifiés sera améliorée grâce au renforcement de la capacité des OP à la fois de défendre les intérêts des agriculteurs et de mettre à leur disposition les services dont ces agriculteurs ont besoin pour accroître, diversifier et stabiliser leur production, améliorant ainsi leur propre sécurité alimentaire. Avec l'extension de la couverture des cadres consultatifs ruraux à l'ensemble des 320 communautés rurales, les agriculteurs disposeront dans l'ensemble du pays d'un lieu d'interaction sur les questions de développement local. Le cadre institutionnel nécessaire à l'amélioration des services agricoles, qui a été mis en place au cours de la phase 1 du projet, sera renforcé par la réalisation prévue de la couverture complète du pays par les services publics de conseil, par l'apport d'un soutien aux prestataires privés de services qui commencent à apparaître, et par l'amélioration des capacités et des priorités de la recherche. L'autonomisation des OP existantes sera poursuivie, de manière à accroître leur responsabilité sociale et à améliorer leur capacité de représenter les catégories les plus vulnérables au sein de leurs membres, en particulier les femmes et les jeunes. La direction du projet suivra de très près la question de l'équilibre hommes-femmes dans les activités soutenues.

**Comment les bénéficiaires participeront-ils au projet?** Les approches et les méthodes participatives seront intégrées à tous les niveaux, afin que les activités appuyées par le projet répondent effectivement aux besoins des petits agriculteurs, des femmes et des jeunes, de manière à réduire, du point de vue de l'accès aux services agricoles, les disparités liées au sexe ou à l'âge. L'exécution de la composante Appui aux OP sera gérée par les OP elles-mêmes, par l'intermédiaire de leur branche technique, l'Association sénégalaise pour la promotion du développement à la base. Les OP détiennent déjà 20% des parts de l'Agence nationale de conseil agricole et rural, et sont représentées au sein des comités directeurs du Fonds national de recherche agricole et agroalimentaire, qui a pour mission de s'assurer de la pertinence des demandes de crédits de recherche au regard des besoins réels des agriculteurs.

**Comment le projet a-t-il été formulé?** L'Association sénégalaise pour la promotion du développement à la base, en sa double qualité de branche technique du mouvement des OP au Sénégal et de chef de file de nombreuses OP, a été étroitement associée tant à la préparation du projet qu'à l'analyse des questions liées aux risques sociaux (accès à la terre et aux services agricoles, contraintes spécifiques et besoins des femmes, des jeunes et d'autres catégories vulnérables, égal accès aux possibilités et aux avantages, etc.). En 2005, le FIDA a répondu de façon positive au Comité national de concertation et de coopération des ruraux, qui l'avait invité à s'associer à la phase 2. Partenaire de longue date du Fonds, le Comité est également membre du Réseau des organisations paysannes et producteurs agricoles de l'Afrique de l'Ouest, une plate-forme régionale soutenue par le FIDA. Le Fonds a participé à l'exercice d'auto-évaluation des expériences de la phase 1 conduit par le Comité, ainsi qu'aux évaluations réalisées par la Banque mondiale. L'équipe du FIDA chargée du programme de pays, comprenant le responsable de sa représentation sur le terrain et deux conseillers techniques de la Division consultative technique, a pris une part active à la formulation et à la préévaluation, et a contribué à l'organisation d'un processus itératif de consultations avec un large éventail de parties prenantes. Le document d'évaluation prospective issu de ce processus peut véritablement être considéré comme un document conjoint.

**RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT  
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION  
D'ASSISTANCE FINANCIÈRE À LA RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL**

**POUR LE**

**PROJET DE SERVICES AGRICOLES ET ORGANISATIONS  
DE PRODUCTEURS – PSAOP 2**

J'ai l'honneur de présenter le Rapport et recommandation ci-après concernant une proposition d'assistance financière à la République du Sénégal comprenant un prêt de 4,1 millions de DTS (équivalent approximativement à 6 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables, et un don d'un montant de 210 000 DTS (équivalent approximativement à 300 000 USD) en vue de contribuer au financement de la phase 2 du Projet de services agricoles et organisations de producteurs – PSAOP2. Le prêt aura une durée de 40 ans, y compris un différé d'amortissement de dix ans, et sera assorti d'une commission de service de trois quarts de points (0,75%) l'an. Le prêt sera administré par la Banque mondiale en tant qu'institution coopérante du FIDA, tandis que le don sera placé sous la supervision directe du FIDA.

**PREMIÈRE PARTIE – L'ÉCONOMIE, LE CONTEXTE SECTORIEL ET LA STRATÉGIE DU FIDA<sup>1</sup>**

**A. L'économie et le secteur agricole**

1. **Généralités.** Le Sénégal, qui couvre une superficie totale de 196 722 km<sup>2</sup>, est divisé en six régions agro-écologiques: i) la vallée du fleuve Sénégal (riziculture et maraîchage en cultures de décrue); ii) une zone de maraîchage dans le nord; iii) le bassin arachidier, qui occupe 40% du total de la superficie cultivée dans le centre; iv) la zone littorale des Niayes, au nord de Dakar (maraîchage, arboriculture et pêche); v) une autre zone agro-pastorale dans le sud-est; et vi) la région de la Casamance, disposant d'abondantes ressources en terres et en eau. La population du pays, de 10,1 millions d'habitants, croît à un rythme annuel de 2,7% par an et a été multipliée par trois depuis 1960. Le taux d'urbanisation élevé (47%) reflète l'important exode rural et l'attrait exercé par Dakar, qui abrite un cinquième de la population du pays. Les villes secondaires comme Thiès, Tambacounda et Kaolack connaissent également une croissance rapide.

2. **L'économie.** Avec 60% du PIB, le secteur tertiaire contribue majoritairement à la richesse nationale. Le secteur secondaire et l'agriculture représentent chacun environ 20% du PIB. Malgré les réformes récentes, l'économie demeure peu diversifiée et caractérisée par la forte présence du secteur public. La performance économique s'est nettement améliorée à partir du milieu des années 90, époque à laquelle la dévaluation de 1994, l'augmentation des flux d'aides et une gestion économique plus rigoureuse ont créé les conditions favorables ayant permis d'atteindre un taux de croissance moyen du PIB supérieur à 5% en termes réels. Les progrès de la gestion financière ont été confirmés par un excédent budgétaire de 1,9% du PIB en 2002 (contre un déficit de -0,8% du PIB l'année précédente), tandis que le déficit budgétaire global hors dons passait de 3,9% en 2001 à 3,1% du PIB en 2002. La dette publique, qui atteignait 72,6% du PIB en 2002, avait sensiblement baissé au premier trimestre 2004, date à laquelle a été atteint le point d'achèvement au titre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés. L'inflation s'est stabilisée à 2,3% depuis 2002. Le gouvernement a réorienté ses priorités dans le sens d'une simplification et d'un développement de la fiscalité, de la poursuite des privatisations et de la promotion du secteur privé. L'un des principaux

---

<sup>1</sup> Voir l'appendice 1 pour de plus amples informations.

défis consistera à tirer parti de la croissance économique en vue d'une répartition plus équitable de ses bénéfices, et donc d'une réduction de la pauvreté, en particulier dans les zones rurales.

3. **Pauvreté.** En effet, les zones rurales n'ont bénéficié que de façon marginale de la performance économique récente du Sénégal, relativement bonne, en raison notamment de la faible capacité de l'économie de créer des emplois durables et de l'insuffisance des investissements publics affectés aux services sociaux ruraux. En 2001, le PIB par habitant était estimé à 600 USD, l'espérance de vie à la naissance à 54 ans, le taux de malnutrition infantile à 34%, le taux de scolarisation inférieur à la moyenne de l'Afrique sub-saharienne (68% contre 75%), et le taux d'alphabétisation inférieur à 40% de la population adulte. En 2002, avec un indice de développement humain de 0,4316, le Sénégal occupait la 154<sup>ème</sup> place sur 175 pays dans le classement établi par le Programme des Nations Unies pour le développement. La pauvreté, mesurée en francs constants, est devenue plus aiguë et 54% des ménages sénégalais vivent encore aujourd'hui au-dessous du seuil de pauvreté, ce qui ne représente qu'un léger progrès par rapport aux 58% de 1994. La pauvreté globale aurait diminué de 11% depuis 1994, mais la pauvreté rurale seulement de 5%. Bien qu'ils consacrent 70% de leurs revenus aux achats alimentaires, les ménages ruraux se voient souvent contraints de réduire le nombre de repas ou d'absorber une nourriture de qualité médiocre. Plus des trois quarts du personnel de santé travaillent à Dakar et à Thiès. Au niveau national, 70% de la population a accès à l'eau potable, mais peu de ménages ruraux disposent d'un véritable système d'assainissement.

4. **L'agriculture**, qui ne représente que 20% du PIB, constitue la principale source de moyens d'existence pour 64 à 67% des ménages sénégalais. Les revenus monétaires de ces ménages continuent de dépendre de manière à peu près exclusive de l'arachide et du coton, dont la demande mondiale et les prix sont en baisse. La forte croissance démographique accentue les pressions sur les ressources naturelles dans l'ensemble du pays, et pourtant la production agricole reste dominée par des pratiques à faible rendement hautement vulnérables aux aléas climatiques (cultures pluviales et élevage extensif). Le mil et l'arachide occupent respectivement 38% et 37% des surfaces cultivées. Malgré la crise actuelle, l'arachide demeure la principale source de revenu monétaire pour 700 000 ménages, contribuant de manière substantielle à la sécurité alimentaire (30% de la production est autoconsommée). Les superficies irriguées représentent moins de 5% des terres arables, principalement dans la vallée du fleuve Sénégal, en Casamance et dans les Niayes. L'élevage, qui représente 38,5% du secteur primaire et 7,5% du PIB, a connu une croissance annuelle moyenne de 3% depuis 1987, avec une pointe de 6% en 2000. Les taux d'abattage sont faibles, et les importations permettent de répondre à une demande intérieure croissante.

5. Le manque de capital et d'intrants de base, l'inefficacité des infrastructures de commercialisation et des circuits de distribution et la couverture clairsemée des services agricoles sont autant de contraintes pesant fortement sur la production agricole et sur l'élevage. Le FIDA et la Banque mondiale ont apporté des contributions de premier plan à la solution de ces problèmes par le biais de plusieurs projets de développement agricole. La phase 1 du Projet de services agricoles et organisations de producteurs (PSAOP), en particulier, a jeté les bases d'une rationalisation approfondie et d'un renforcement des sous-secteurs de la recherche agricole et des services de conseil au niveau national en apportant un appui à la création de l'Agence nationale de conseil agricole et rural (ANCAR), organisme public/privé de services de conseil agricole et ruraux, cogéré avec les organisations de producteurs (OP) et des entreprises privées du secteur agroalimentaire, et a remplacé le modèle directif de diffusion de paquets techniques par la mise en œuvre d'un appui régi par la demande, en réponse aux besoins des producteurs. L'ANCAR intervient dans 144 communautés rurales, où 105 conseillers assistent les OP dans la formulation et la mise en œuvre des activités de développement agricole. Plus de 3 000 contrats ont été exécutés, pour une valeur totale de 365 millions de francs CFA (financés à concurrence de 36% par les OP), profitant directement à plus de 1460 OP (24 000 agriculteurs) et indirectement à près de 54 000 autres agriculteurs. Le gouvernement a récemment réduit sa participation à l'ANCAR dont il détient aujourd'hui moins de 50%, concrétisant ainsi sa résolution à se désengager de toute participation directe.

6. **Problématique hommes-femmes.** L'indicateur sexospécifique du développement humain au Sénégal est prometteur (0,420, plaçant le pays au 128<sup>ème</sup> rang sur 175). Une étude sur la pauvreté réalisée en 2003 a montré que 14,8% seulement des ménages pauvres ont une femme comme chef de ménage, et que 37% seulement des ménages dont le chef est une femme sont pauvres (à comparer à plus de la moitié des ménages dont le chef est un homme). Pour des raisons sociales et culturelles, les femmes sont traditionnellement moins en mesure d'entreprendre des activités à fort potentiel de revenu: accès plus difficile à l'éducation, à la formation, à l'information et à d'autres facteurs de production comme la terre et le crédit; présence et poids faibles au sein des organismes de décision, etc. Les femmes rurales sont en outre confrontées à d'autres contraintes: fortes charges de travail – dans des conditions difficiles – mobilité restreinte, et plus grande vulnérabilité à la malnutrition et à la maladie. Le Plan national d'action pour la femme adopté par le Sénégal pour la période 1997-2001 insistait sur les points suivants: i) intégration de la dimension genre dans les politiques et les programmes de développement national; ii) promotion de l'égalité hommes-femmes; iii) renforcement de la capacité et de la volonté des services d'appui et des représentants élus d'entreprendre des analyses systématiques de la dimension genre; et iv) harmonisation de la législation nationale avec les accords internationaux visant à éliminer toutes les formes de discrimination contre les femmes. Le Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) met fortement l'accent sur la promotion des droits des femmes et leur autonomisation économique. Les femmes (et les jeunes) sont souvent bien représentés au sein des OP et de leurs cadres locaux de consultation.

7. **Évolution des relations entre les pouvoirs publics et la société civile.** La solidité de la démocratie sénégalaise est confirmée par l'augmentation régulière de la participation directe des citoyens aux processus de décision, et spécialement aux échelons locaux. En 1996, la responsabilité de la gestion des ressources naturelles locales ainsi que de la planification et de l'exécution des actions locales de développement a été transférée aux collectivités locales, à l'échelon des villages et des régions. Leur capacité d'assumer ces responsabilités a été limitée par la faiblesse des ressources financières et humaines. La prise de conscience et la compréhension croissantes des avantages de la démocratie et de la décentralisation sont parmi les motivations premières du travail effectué par les organisations de la société civile et de leur fort développement au cours de la décennie écoulée, organisations parmi lesquelles on compte une grande variété d'OP rurales. Ces organisations de la société civile reflètent le désir des citoyens ordinaires de résoudre eux-mêmes leurs problèmes. Pour les aider à organiser leur demande, le PSAOP – phase 1 avait encouragé la création d'un réseau de Cadres locaux de consultation des organisations de producteurs (CLCOP) dans 152 des 320 communautés rurales. Plus de 63% des OP existantes (près de 50 000 producteurs) se sont associées au réseau. Elles ont aussi mis en place leur propre fonds de développement des capacités et en assurent la gestion pour financer des microprojets qu'elles ont élaborés et choisis dans le cadre des CLCOP. À la fin de la phase 1, plus de 1 100 projets – représentant un investissement total de 700 000 USD et concernant près de 62 000 producteurs – avaient été financés. De nombreux partenaires du développement considèrent aujourd'hui les CLCOP comme la porte d'entrée pour toute activité en rapport avec les producteurs et leurs organisations.

## **B. Enseignements tirés de l'expérience antérieure du FIDA**

8. **Programme de pays du FIDA.** L'évaluation du programme de pays réalisée en 2003 a permis de tirer les principaux enseignements suivants: i) les interventions financées par le FIDA devraient être définies au sein d'un programme cohérent s'inscrivant dans le cadre des politiques nationales et poursuivant des objectifs stratégiques communs; ii) les critères de ciblage définis par des personnes extérieures tendent à "isoler" les pauvres; la dispersion géographique qui en résulte fait obstacle à la génération de synergies; iii) les OP tendent à dépendre de manière excessive de projets à durée déterminée; il est important d'encourager des liaisons indépendantes entre les OP et les institutions permanentes d'appui locales et d'envisager une solide stratégie de désengagement des projets; iv) les projets en cours font appel à des opérateurs professionnels spécialistes du microfinancement pour la fourniture et la gestion des opérations de crédit, mais la durabilité de ces dernières doit être davantage assurée; et v) les méthodes directives classiques de suivi et évaluation (S&E) internes ne

permettent pas de saisir ou de mesurer l'impact, et n'offrent donc pas la possibilité d'en tirer des directives stratégiques pour l'adaptation des activités des projets en vue de répondre à la demande réelle des populations rurales.

9. **Le PSAOP – Expérience tirée de la première phase.** Le projet proposé constitue la deuxième phase d'un programme – qui en comportera trois – financé par le biais d'un prêt-programme évolutif de la Banque mondiale qui reflète l'engagement à long terme de la Banque en faveur de la mise en place d'institutions dans un secteur complexe. Pour la phase 1, l'appréciation d'ensemble a été "satisfaisante" tandis que l'impact institutionnel était jugé "substantiel". Cette phase a: i) effectivement contribué à autonomiser les OP; ii) mis en place, dans 152 communautés rurales, des services agricoles à base locale, régis par la demande; et iii) accru leur capacité de répondre aux besoins des producteurs, et notamment les petits paysans, et leur responsabilité à leur égard. La Loi d'orientation agro-sylvo-pastorale (LOASP), adoptée en juin 2004, constitue la reconnaissance juridique de ces réformes institutionnelles et le cadre de leur durabilité financière. Les principaux enseignements tirés de la phase 1 sont les suivants: i) les réformes institutionnelles prennent du temps pour être formulées et le processus doit être étroitement supervisé; ii) les OP peuvent devenir des moteurs fondamentaux aptes à favoriser le changement et à garantir la viabilité, mais elles ont besoin d'un appui financier et technique (avec des ressources humaines internalisées) pour pouvoir mieux anticiper les services à demander et participer à la formulation des politiques; et iii) les mécanismes de financement multipartenaires sont des instruments pertinents en ce qu'ils assurent la promotion de la concertation, du partenariat et de la collaboration entre institutions et renforcent la coordination sur le terrain. Une participation active des producteurs, par l'intermédiaire de leurs organisations, est cependant essentielle dans la conception d'interventions qui répondent à leurs besoins réels, de manière compatible avec les interventions d'autres parties prenantes; et iv) l'exécution par l'intermédiaire d'organismes partenaires peut constituer une bonne solution de remplacement à la mise en place d'une unité spécifique d'exécution du projet, mais uniquement si les institutions locales sont habilitées en tant qu'agences d'exécution et ne sont pas perçues comme des bénéficiaires. La coordination entre ces organismes demeure une responsabilité qu'il est préférable de confier à un service public agissant en étroite collaboration avec tous les partenaires. Le Ministère de l'agriculture, de l'hydraulique rurale et de la sécurité alimentaire (MAHRSA) s'est particulièrement bien acquitté de ce rôle au cours de la phase 1. La deuxième phase aura pour but de traduire en résultats sur le terrain les réalisations institutionnelles de la phase 1.

### **C. Stratégie de collaboration du FIDA avec le Sénégal**

#### **La politique du Sénégal en matière d'éradication de la pauvreté**

10. Le premier Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté du Sénégal (2002-2005, approuvé en 2002) repose sur la création de richesses, le développement des capacités, les services sociaux et l'aide aux groupes vulnérables. Prenant la mesure de l'ampleur de la pauvreté rurale, il attribue au développement rural et agricole le rôle de moteur principal d'une croissance partagée, et met en évidence la nécessité de moderniser et d'intensifier la production agricole et l'élevage. Une version révisée du Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté, confirmant la priorité accordée au développement rural, est en cours de préparation et sera parachevée au début de 2007.

#### **Stratégie du FIDA au Sénégal**

11. **Le nouveau programme d'options stratégiques par pays (COSOP) du FIDA (2004-2008)** a pour but de contribuer à aider le Sénégal à réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement, et plus particulièrement le premier de ces objectifs (réduire la pauvreté de moitié d'ici l'année 2015), par une augmentation des revenus des ruraux pauvres qui respecte le principe d'équité entre les hommes et les femmes, en poursuivant trois objectifs spécifiques: i) renforcer les capacités des ruraux pauvres et de leurs organisations; ii) améliorer l'accès aux marchés; et iii) faciliter l'accès aux services financiers. Le COSOP recommande la mise en place d'un programme prévoyant une approche cohérente des opérations du FIDA au Sénégal. Le prêt proposé pour cofinancer le

PSAOP – phase 2 contribuera de manière significative à l'intégration du portefeuille de projets en cours, parmi lesquels quatre projets sont particulièrement axés sur le développement agricole et rural. Afin d'accroître la cohérence et de contribuer à la concertation sur les politiques publiques relatives à la réduction de la pauvreté rurale, le COSOP recommande la mise en place d'un système de S&E qui permettra de piloter l'exécution du programme, de développer les synergies, et de capitaliser et diffuser les acquis méthodologiques en matière de lutte contre la pauvreté rurale. Ce système sera articulé avec le suivi de la mise en œuvre du Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté et des plans et politiques de développement rural aux niveaux tant régional que national. La composante Don jointe à ce projet de prêt sera spécialement consacrée à cet aspect.

12. **Justification du projet.** Conscient de ce que la pauvreté est un facteur prédominant de la pauvreté nationale, le gouvernement du Sénégal considère le développement rural et agricole comme un moteur important de la croissance, et souligne qu'il est nécessaire à la fois de: i) moderniser et intensifier la production végétale et animale par l'introduction de techniques plus efficaces, l'amélioration de l'accès à l'équipement et aux intrants et le développement des services de formation et de conseils agricoles, et ii) renforcer l'impact et la durabilité par l'autonomisation des producteurs dans le cadre de leurs organisations et des autorités locales. La stagnation de la productivité agricole est l'une des principales contraintes pesant sur la croissance de l'économie nationale, et une cause de premier plan de la paupérisation croissante des familles rurales.

13. Entre 1999 et 2006, la **première phase du PSAOP** s'est traduite par les résultats suivants: i) une redéfinition du rôle des services publics en faveur de l'agriculture; ii) une évolution paradigmatique, avec le passage d'un système de vulgarisation descendante à un système de services de conseil ruraux et agricoles décentralisés, privés et publics, régis par la demande; iii) un mécanisme transparent et concurrentiel de financement de la recherche; iv) une participation plus effective des producteurs à la formulation des politiques; et v) l'autonomisation des producteurs au niveau local. La LOASP adoptée en juin 2004 repose sur plusieurs principes introduits par le PSAOP – phase 1: désengagement du secteur public des activités productives et commerciales, déconcentration du personnel sectoriel, nécessité d'un mécanisme durable de financement des services agricoles régis par la demande et autonomisation des OP, financement concurrentiel des activités de recherche, etc. Un Fonds national de développement agro-sylvo-pastoral est en cours d'établissement pour financer le fonctionnement de services de conseil agricole et appuyer les OP rurales. Le **PSAOP – phase 2** est parfaitement conforme aux stratégies sectorielles du pays, que la première phase avait aidé à définir. Le gouvernement a démontré qu'il était résolu à réaliser des réformes institutionnelles et à placer l'agriculture au centre de ses stratégies de développement et de réduction de la pauvreté. Le projet contribuera à la réalisation des objectifs nationaux de réduction de la pauvreté par le biais de la croissance économique rurale, en améliorant la productivité, la production, les revenus et la sécurité alimentaire des petits exploitants agricoles. Il offre l'occasion à la Banque mondiale, ainsi qu'en particulier au FIDA, de compléter leurs portefeuilles ruraux au Sénégal. Il est certain que les petits exploitants, qui constituent le groupe cible dans quatre des cinq projets en cours financés par le FIDA, tireront d'importants avantages d'un accès plus facile à des services de conseil agricole efficaces régis par la demande. L'attention spéciale portée aux catégories particulièrement défavorisées, comme les jeunes et spécialement les femmes, et l'appui visant à mieux faire entendre la voix des producteurs ruraux de tous âges, femmes et hommes confondus, sont totalement conformes à l'approche du Fonds.

## DEUXIÈME PARTIE – LE PROJET

### A. Zone du projet et groupe cible

14. Le PSAOP – phase 2 constituera un programme national, et la **zone du projet** inclura par conséquent toutes les zones rurales du Sénégal. Le but est d'étendre la couverture de services de conseil agricole efficaces à l'ensemble des 320 communautés rurales, dans les six régions agro-écologiques du pays. Le processus d'autonomisation et d'amélioration de la productivité entrepris dans les zones couvertes par la phase 1 sera achevé. Le **groupe cible** comprend des moyens et (surtout) des petits producteurs, une attention particulière étant accordée aux femmes et aux jeunes. Cette population sera atteinte par l'intermédiaire des OP, existantes ou nouvelles, faisant partie du réseau CLCOP lancé au cours de la phase 1. Un environnement porteur sera mis en place, par un renforcement des capacités des prestataires de services de conseil agricole et des structures représentatives des agriculteurs et de la population rurale dans son ensemble (communautés rurales).

### B. Objectif et portée

15. Le programme en trois phases financé par le système de prêt-programme évolutif est conforme aux politiques et aux réformes récemment introduites par le gouvernement. La première phase a joué un rôle important dans la formulation de la nouvelle LOASP, approuvée en juin 2004 et définissant les grandes lignes de la vision adoptée par le pays à propos de la modernisation du secteur primaire au cours des 20 prochaines années. La vision à long terme se caractérise par: i) des OP fortes et efficaces, capables de cogérer de manière efficiente les services qu'elles reçoivent et qu'elles cofinancent, ainsi que d'influencer le dialogue sur les politiques; ii) des ministères sectoriels efficaces et déconcentrés mettant l'accent sur leurs fonctions essentielles de formulation des politiques, de planification et de S&E, ainsi que sur la définition du cadre réglementaire; et iii) des services agricoles financièrement viables et régis par la demande, de caractère privé et public, adaptés aux besoins des différentes catégories de producteurs et responsables devant ces derniers, évoluant dans un environnement concurrentiel et chargés de créer et de diffuser des innovations sur une base contractuelle.

16. L'objectif de développement de la deuxième phase du PSAOP, d'une durée de quatre ans, est de réduire la pauvreté rurale en renforçant l'accès des petits producteurs aux services et innovations agricoles durables et variés, en vue de diversifier et de stabiliser leur production, d'accroître les revenus des petits producteurs et de renforcer la sécurité alimentaire des ménages. Le projet renforcera le cadre institutionnel mis en place au cours de la première phase, étendra à l'ensemble du pays la couverture des services de conseil agricole, favorisera l'émergence de prestataires de services privés, améliorera les moyens et le ciblage de la recherche, et autonomisera davantage les OP tout en augmentant leur responsabilité sociale et leur représentation. À la fin de la phase 2, les activités seront pour la plupart financées par le Fonds national de développement agro-sylvo-pastoral. La participation du FIDA au PSAOP – phase 2 est justifiée par l'accent mis par le projet sur l'autonomisation, le renforcement des capacités, la responsabilité et les implications sociales accrues des organisations de producteurs. Le FIDA aura pour rôle de renforcer le processus d'apprentissage en testant, au niveau de ses autres projets financés par des prêts au Sénégal, des approches favorables aux pauvres capables de bénéficier du processus de réforme institutionnelle et de s'y intégrer. Le FIDA apportera également des subventions afin de mobiliser les compétences complémentaires, notamment en matière de renforcement des capacités et de gestion participative des innovations.



### C. Composantes

17. La conception du projet, qui reflète très sensiblement celle de la phase 1, prévoit quatre grands ensembles d'activités: i) appui à la recherche agricole; ii) appui aux services de conseil agricole; iii) appui aux OP; et iv) coordination sectorielle et S&E.

18. **Composante A: appui à la recherche agricole.** L'objectif visé par cette composante est d'améliorer la capacité, la pertinence, l'efficacité et la durabilité du Système national de recherche agricole (SNRA): i) renforcement du rôle d'orientation institutionnelle du SNRA, par l'amélioration de la capacité de son comité de pilotage et la redéfinition de son rôle; ii) renforcement de la capacité des principaux instituts de recherche (Institut sénégalais de recherches agricoles [ISRA] et Institut de technologie alimentaire [ITA]) par des investissements et un appui ad hoc au renforcement des capacités; iii) appui à l'évolution du Fonds national de recherche agricole et agroalimentaire (FNRAA) en tant que principal mécanisme national pour la recherche agricole stratégique et appliquée et pour les sous-projets de recherche-développement; et iv) renforcement des liens avec d'autres systèmes de recherche, par le biais de partenariats régionaux et internationaux, et notamment le Programme ouest-africain de productivité agricole, qui sera prochainement mis en place.

19. **Sous-composante A.1: Renforcement du FNRAA et de la gestion stratégique du SNRA,** par le biais de deux ensembles d'activités: i) transformation du comité de gestion du FNRAA pour en faire le comité de pilotage du SNRA, en le dotant du mandat institutionnel et de la capacité de piloter le système de recherche en termes d'orientations, de priorités et d'allocation de ressources; ii) renforcement du FNRAA en tant que mécanisme principal de financement de la recherche agricole intéressant à la fois les plans stratégiques du SNRA et les thèmes prioritaires au niveau régional: évolution vers un système à deux guichets de financement, l'un pour les programmes stratégiques de recherche appliquée répondant aux priorités recensées dans le Cadre national de recherche agricole; et sous-projets de recherche-développement agricole régis par la demande des producteurs et visant à résoudre les problèmes qui sont à l'origine de la baisse de la production et des revenus des petits exploitants. Il est prévu de couvrir, au titre de la sous-composante A.1, les coûts des deux guichets de financement de la recherche, les contributions aux frais de fonctionnement et aux salaires du FNRAA, les véhicules et l'équipement, la formation et les voyages d'étude. Le Gouvernement et d'autres parties prenantes assumeront une part régulièrement croissante de la charge que constituent les coûts de dotation et de fonctionnement du FNRAA. **Sous-composante A.2: Mise à niveau et maintien des capacités scientifiques du SNRA.** Poursuite de l'appui au renforcement des capacités des instituts de recherche agricole (ISRA et ITA) créés dans le cadre du PSAOP – phase 1, et notamment remise en état d'infrastructures matérielles choisies (quelques centres de recherche régionaux de l'ISRA), équipement, matériels et véhicules pour les équipes de recherche, assistance technique, études et formation sur des questions scientifiques et méthodologiques, système d'information, traitement des résultats de la recherche, publications et documentation, participation à des réseaux et ateliers de recherche de caractère national, régional et international, et participation à des partenariats régionaux en vue du renforcement des capacités dans le domaine des biotechnologies (et notamment le Programme régional ouest-africain de productivité agricole prochainement mis en place).

20. **Composante B: appui aux services de conseil agricole.** Cette composante a pour objectifs d'étendre le réseau de l'ANCAR à l'ensemble des 320 communautés rurales et de renforcer la mission principale du réseau, qui est de superviser et de réglementer un système national de conseil agricole et rural régi par la demande et d'appuyer l'apparition d'un réseau pluraliste de prestataires de services.

21. **Sous-composante B.1: Appui au pilotage stratégique et méthodologique du système national de conseil agricole et rural:** affecter du personnel de l'ANCAR dans la totalité des 320 communautés rurales afin de constituer un réseau de conseillers ruraux capables d'offrir des services de conseil de base (plutôt que spécialisés); préparer des programmes consultatifs dans les 320 communautés rurales; définir les appuis et les manuels méthodologiques et techniques; et mettre en œuvre un système intégré d'information sur les technologies agricoles et rurales.

**Sous-composante B.2: Renforcement de l'offre de services de conseil agricole:** i) encourager l'apparition d'un réseau pluraliste de spécialistes capables de conseiller les exploitants quant aux cultures et aux produits offrant un potentiel de plus forte valeur ajoutée; ii) concevoir et mettre en place des services de conseil rural pour répondre aux principales contraintes techniques des agriculteurs; et iii) étudier la capacité et la volonté des exploitations agricoles familiales et de leurs organisations de payer pour obtenir des services de conseil agricole. La contribution apportée par le Gouvernement aux coûts de l'ANCAR (salaires et coûts de fonctionnement) au titre d'un contrat-cadre sera complétée par le biais de fonds destinés à l'assistance technique, aux études, à l'équipement, aux véhicules, à des travaux mineurs de remise en état de services publics, ainsi qu'une part décroissante du coût des programmes consultatifs de base. Au plus tard à la fin de la phase 2, tous les coûts seront entièrement financés par le Fonds national de développement agro-sylvo-pastoral et ses clients.

22. **Composante C: appui aux OP.** Cette composante vise à renforcer la capacité des OP à défendre les intérêts des petits producteurs et à faciliter leur accès aux services techniques et économiques afin d'augmenter leur production, la sécurité alimentaire et les revenus. Les trois sous-composantes seront exécutées par l'Association sénégalaise pour la promotion du développement à la base (Asprodeb).

23. **Sous-composante C.1: Renforcement de la représentativité et de l'inclusion sociale des OP aux niveaux local et régional.** Le réseau des CLCOP sera étendu à l'ensemble des 320 communautés rurales et aidera les OP membres à concevoir et réaliser leurs sous-projets de développement des capacités. Les OP de première génération recevront un appui logistique et technique qui renforcera leur rôle de facilitateurs du développement rural au niveau local. La participation des femmes aux organes de décision des OP, des CLCOP et des Cadres régionaux de concertation des ruraux sera encouragée. **Sous-composante C.2: Renforcement de la participation des producteurs à la formulation des politiques.** La capacité des OP sera renforcée, afin de qu'elles puissent participer à la formulation, au suivi et à l'évaluation des politiques sectorielles, conformément à la LOASP. Il s'agit de: i) développer les capacités des OP pilotes aux niveaux national, régional et local; ii) mettre en place des programmes d'information et de communication pour les producteurs et leurs organisations; et iii) créer une structure régie par la demande pour renforcer les capacités et la représentation des fédérations nationales d'OP. **Sous-composante C.3: Renforcement de la maîtrise technique et économique des activités par les petits exploitants et leurs organisations** en vue: i) d'élaborer et de tester des solutions aux principales contraintes techniques et économiques auxquelles font face les producteurs dans les domaines de la production, de la transformation et de la commercialisation; ii) d'instaurer une étroite collaboration avec l'ANCAR, la recherche agricole et d'autres projets; et iii) de reproduire des expériences pilotes positives via des programmes financés par le FIDA et d'autres programmes (par exemple les AgMarkets de la Banque mondiale et les fonds EC Stabex de l'Union européenne pour appuyer le sous-secteur arachidier).

24. **Composante D: Coordination sectorielle et S&E.** Cette composante a pour objectif de renforcer la capacité des ministères responsables du secteur agricole de prendre en charge les problèmes et activités relatifs à la formulation des politiques, la planification, la coordination, le suivi-évaluation de l'utilisation des ressources allouées au développement agricole et à l'élevage. Un appui sera apporté aux activités lancées dans le cadre de la phase 1 du PSAOP (développement des capacités et appui à la déconcentration, et élaboration de procédures organisationnelles précises et d'un réseau d'échange d'informations et de suivi des résultats).

25. **Sous-composante D.1: Coordination sectorielle du sous-secteur agricole.** Élaboration et mise en œuvre d'un cadre de dépenses à moyen terme; mise en place d'un système d'informations intégré sous-sectoriel; développement d'outils, de procédures et de stratégies pour l'utilisation rationnelle des ressources physiques, financières et humaines du MAHRSA; et mise en œuvre de la stratégie de formation agricole et rurale nationale aux niveaux national et régional. Il est prévu de

financer la formation, l'assistance technique, les équipements, la réhabilitation ou la construction d'infrastructures au niveau régional, les voyages d'études, les moyens logistiques et de communication. Un système de S&E relatif au programme de pays du FIDA sera instauré et testé dans le cadre d'un projet pilote financé par un **don du FIDA**, et constituera une première étape vers la construction d'un système d'information intégré sectoriel. **Sous-composante D.2: Coordination sectorielle du sous-secteur de l'élevage.** Définition et mise en œuvre d'un cadre de dépenses à moyen terme sous-sectoriel; renforcement de la surveillance épidémiologique et du contrôle de la sécurité alimentaire animale; amélioration du système d'information de gestion du sous-secteur de l'élevage; et mise en place d'un mécanisme permettant de faire face aux endémies et aux pandémies. Il est prévu de financer la formation, l'assistance technique, les équipements, la réhabilitation ou la construction d'infrastructures, les voyages d'études, les moyens logistiques et de communication. **Sous-composante D.3: Coordination technique et fiduciaire et suivi du projet.** Création d'une unité de coordination technique et fiduciaire (UCTF) responsable de la coordination et du suivi des activités d'exécution du projet; l'unité facilitera le flux d'information entre les composantes, les institutions financières et coopérantes et les projets partenaires; elle exercera la supervision et le contrôle fiduciaire sur la passation des marchés et la gestion financière; elle assurera le S&E de manière efficace et bien ciblée; et elle prendra des mesures de protection de l'environnement, en collaboration avec l'ANCAR et l'Asprodeb. Il est prévu de financer les salaires et autres frais de fonctionnement de l'UCTF, les véhicules, l'équipement, l'assistance technique, la formation et les études.

#### D. Coûts et financement

26. Le coût total du PSAOP – phase 2 est estimé à 47 millions de USD, y compris les provisions pour aléas d'exécution et aléas financiers. La contribution de la Banque mondiale, de 20 millions de USD (43%), sera complétée par un prêt du FIDA de 6 millions de USD (12,8%) et des fonds de contrepartie du Gouvernement d'un montant de 20,7 millions de USD (44%). Les fonds provenant des prêts de l'Association internationale de développement (Groupe de la Banque mondiale, IDA) et du FIDA seront mis en commun et déboursés parallèlement. La contribution du FIDA comportera également une composante Don de 300 000 USD. Les droits et taxes identifiables s'élèvent à 9% du coût total (4,5 millions de USD). Les tableaux 1 et 2 ci-dessous présentent un récapitulatif des coûts des différentes composantes et du plan de financement.

**TABLEAU 1: RÉSUMÉ DES COÛTS DU PROJET<sup>a</sup>**  
(en millions de USD)

Composantes	Monnaie locale	Devises	Total	% en devises	% des coûts de base
Appui à la recherche agricole	3,0	4,3	7,3	59	17
Appui aux services de conseil agricole	12,4	3,8	16,3	24	37
Appui aux OP	6,1	1,7	7,8	22	18
Coordination sectorielle et S&E	8,5	3,4	11,9	29	27
Mécanisme de préparation des projets	–	0,6	0,6	100	1
<b>Total des coûts de base</b>	<b>30,0</b>	<b>14,0</b>	<b>43,9</b>	<b>32</b>	<b>100</b>
Provisions pour aléas d'exécution	1,0	0,4	1,4	31	3
Provisions pour aléas financiers	1,1	0,6	1,7	35	4
<b>Coûts totaux du projet</b>	<b>32,1</b>	<b>15,0</b>	<b>47,0</b>	<b>32</b>	<b>107</b>

<sup>a</sup> Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

**TABLEAU 2: PLAN DE FINANCEMENT<sup>a</sup>**  
(en millions de USD)

Composantes	IDA		Don du FIDA		Gouvernement		IDA/FIDA		Total		Devises	Monnaie locale (hors taxes)	Droits et taxes
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%			
Appui à la recherche agricole	–	–	–	–	1,6	19,9	6,3	80,1	7,9	16,7	4,6	2,5	0,7
Appui aux services de conseil agricole	–	–	–	–	11,7	67,9	5,5	32,1	17,2	36,5	4,1	12,0	1,1
Appui aux OP	–	–	–	–	0,3	3,2	7,8	96,8	8,1	17,2	1,7	6,1	0,3
Coordination sectorielle et S&E	–	–	0,3	2,3	7,2	54,2	5,8	43,6	13,3	28,3	3,9	7,0	2,4
Mécanisme de préparation des projets	0,6	100	–	–	–	–	–	–	–	–	0,6	–	–
<b>Coûts totaux</b>	<b>0,6</b>	<b>1,3</b>	<b>0,3</b>	<b>0,6</b>	<b>20,7</b>	<b>44,0</b>	<b>25,4</b>	<b>54,1</b>	<b>47,0</b>	<b>100</b>	<b>14,9</b>	<b>27,6</b>	<b>4,5</b>

<sup>a</sup> Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

### E. Passation des marchés, décaissements, comptabilité et vérification des comptes

27. Les marchés concernant les biens, travaux et services financés dans le cadre du prêt seront passés conformément aux directives de la Banque mondiale, tandis que la passation des marchés financés dans le cadre du don se fera conformément aux directives du FIDA en la matière. Les modalités de passation des marchés reposent sur une structure à deux niveaux: i) un spécialiste de la passation des marchés et un assistant au sein de l'UCTF; et ii) un administrateur chargé de la passation des marchés au sein de chacun des organismes d'exécution, travaillant en étroite coordination avec les agents du niveau i). Le spécialiste de la passation des marchés de l'UCTF veillera à ce que toutes les activités de passation des marchés soient conformes à la norme de qualité énoncée dans le manuel d'exécution du programme et aux nouvelles directives de la Banque concernant la passation des marchés.

28. Toutes les dépenses financées au titre du prêt seront cofinancées, parallèlement, à 75% par l'IDA et 25% par le FIDA. Pour faciliter l'exécution du projet, l'emprunteur ouvrira un compte spécial en monnaie locale auprès d'une banque commerciale acceptable pour l'IDA et le FIDA. Les fonds du FIDA et de l'IDA seront réunis dans un même compte. Le projet tiendra cependant deux livres de comptes distincts. Le compte sera géré par la Direction de la dette et de l'investissement (DDI) du Ministère de l'économie et des finances, en coordination avec l'UCTF. Toutes les demandes de reconstitution respecteront les procédures de la Banque mondiale. Le Gouvernement prendra toutes les dispositions nécessaires pour garantir la mobilisation en temps utile de tous les fonds de contrepartie nécessaires à l'exécution du projet. La contribution du Gouvernement sera mobilisée à titre de cofinancement et prendra la forme de recettes budgétaires. La contribution correspondant au montant de la taxe sur la valeur ajoutée sera mobilisée sous la forme de chèques du Trésor émis par la DDI. Un compte d'avances en francs CFA pour le don sera aussi ouvert par l'emprunteur dans une banque commerciale locale pour y recevoir une partie des ressources provenant du don. Les demandes de retrait relatives à ces fonds seront préparées par le projet et soumises par l'emprunteur au FIDA.

29. Les capacités de gestion financière du FNRAA et de l'Asprodeb ont été renforcées au cours de la phase 1. Ces organisations géreront leurs fonds directement, par le biais d'un contrat de services de gestion signé avec l'UCTF. Les cinq autres organismes d'exécution feront parvenir leurs demandes de fonds à l'UCTF. Il appartiendra à chacun des organismes d'exécution de gérer ses propres procédures de passation des marchés – l'orientation globale et le contrôle de qualité étant assurés par le spécialiste en passation des marchés au sein de l'UCTF –, de tenir des comptes distincts et de faire certifier les comptes chaque année par un commissaire aux comptes indépendant.

30. L'UCTF tiendra les comptes du projet conformément aux procédures approuvées par la Banque mondiale. Les états financiers de l'UCTF et des organismes d'exécution feront l'objet d'une vérification annuelle conformément aux procédures de la Banque mondiale. Le rapport d'audit sera soumis au FIDA et à l'IDA au plus tard six mois après la fin de chaque exercice budgétaire.

### F. Organisation et gestion

31. L'organisation du mécanisme d'exécution du PSAOP – phase 2 sera la suivante: a) Un **comité de pilotage**, composé de représentants de tous les organismes d'exécution, se réunira deux fois par an pour: i) approuver le programme de travail et le budget annuel consolidé par l'UCTF; et ii) évaluer le degré d'avancement du projet. b) L'UCTF, dont le personnel comprend un coordinateur, un spécialiste en S&E, un spécialiste en gestion financière, un spécialiste en passation des marchés et son assistant, devra: i) suivre attentivement l'exécution du projet; ii) susciter et faciliter le partage d'informations et la coopération entre les organismes d'exécution; iii) consolider les rapports des différents organismes d'exécution en vue de préparer les rapports trimestriels d'activités; iv) veiller au contrôle de qualité et consolider, superviser et suivre l'exécution des plans de passation de marché préparés pour les différentes composantes et sous-composantes; v) gérer le compte spécial en liaison avec la DDI; vi) superviser l'exécution des contrats de gestion avec l'Asprodeb et le FNRAA; vii) appuyer, en tant que de besoin, les organismes d'exécution; et viii) assurer des contacts réguliers avec la Banque mondiale, le FIDA et les partenaires. c) **Sept organismes d'exécution** ont accepté de participer à l'exécution des tâches prévues dans les composantes et sous-composantes suivantes: le FNRAA, l'ISRA et l'ITA interviendront dans la composante A (appui à la recherche agricole); l'ANCAR dans la composante B (appui aux services de conseil agricole); l'Asprodeb dans la composante C (appui aux OP); le MAHRSA dans les sous-composantes D.1 (coordination sectorielle du sous-secteur agricole) et D.3 (coordination technique et fiduciaire et suivi du projet); et le Ministère de l'Élevage dans la sous-composante D.2 (coordination sectorielle du sous-secteur de l'élevage). Les organismes d'exécution et les parties prenantes mettront en place des comités locaux et régionaux de coordination et de suivi. Les procédures de coordination, d'exécution, de gestion, de S&E, de passation des marchés et d'administration seront précisées dans le manuel d'exécution du programme. **La composante Don du FIDA**, abritée et gérée par la Direction de l'analyse, de la prévision et de la statistique du MAHRSA, financera le recrutement au plan international de compétences non disponibles dans le pays; le don sera supervisé par le FIDA.

32. Le **système de S&E**, de caractère participatif, qui mesurera les progrès réalisés par rapport aux objectifs, sera compatible avec le système de gestion des résultats et de l'impact et s'inspirera des systèmes établis par chacun des organismes d'exécution au cours de la phase 1. L'UCTF mettra en place un système à l'échelle de l'ensemble du projet visant à rassembler les informations provenant des organismes d'exécution et d'autres études, classiques ou participatives, qui seront utilisées comme éléments de base pour l'établissement de rapports de synthèse. Ces rapports accorderont une attention appropriée aux résultats de troisième niveau (réalisations ou impact) des services régis par la demande sur la production et la productivité, les revenus et la sécurité alimentaire des familles de petits exploitants. Les données de S&E concernant les bénéficiaires seront systématiquement éclatées selon le sexe et le groupe d'âge. Une étude de référence, qui sera conduite au début de la phase 2 sur des exploitations familiales choisies de manière aléatoire, comprendra certains repères établis par l'étude de 2003 sur les OP et en rajoutera d'autres pour évaluer la représentation, l'efficacité et la transparence des OP. Les rapports comprendront aussi des données éclatées selon les zones géographiques, tirées des enquêtes nationales. L'enquête sera reconduite à la fin de la phase 2 du PSAOP en vue d'évaluer les progrès vers les objectifs fixés. Toutes les enquêtes et évaluations périodiques de l'impact seront réalisées par des consultants indépendants engagés par l'UCTF.

### G. Justification économique

33. Le projet vise à: i) accroître la production et la productivité de l'agriculture et de l'élevage et, par conséquent, les revenus et la sécurité alimentaire des petits agriculteurs et de leurs familles, et ii) accroître la durabilité des avantages par le biais de l'habilitation et de l'attention portée aux questions d'équité. Les **bénéficiaires directs** seront les agriculteurs membres des OP soutenues, le personnel des institutions d'appui et des organismes d'exécution, et les membres élus et le personnel des collectivités décentralisées. Les **indicateurs clés de performance** seront les suivants: i) 80% au moins des agriculteurs bénéficiaires sont satisfaits des services sous-traités; ii) 50% au moins des membres d'OP soutenues dans le cadre du PSAOP – phase 1 ont intégré au moins une innovation dans leur système de production; et iii) 60% au moins des agriculteurs bénéficiaires font état d'une augmentation de la sécurité alimentaire.

34. L'**analyse financière** repose sur des analyses de situations avec et sans impact du projet. Les analyses porteront sur des exploitations et des troupeaux de taille petite et moyenne, et sur un produit dans chacune des six zones agro-écologiques du pays. Elles retiendront comme hypothèse des taux d'adoption des technologies de 15 à 25%, selon le produit et la zone. Le taux de rentabilité interne est de 20% pour un coût d'opportunité du capital de 12%, avec et une valeur actuelle nette du producteur de 319 USD (159 000 francs CFA) par an. L'**analyse économique** fait apparaître un taux de rentabilité économique de 36% pour le cas de base, avec une valeur actuelle nette de 22 millions de USD au cours des cinq prochaines années, et atteignant 74% avec une valeur actuelle nette de 123 millions de USD pour la période 2006-2015. Le taux de rentabilité économique est sensible à une baisse des rendements visés, mais résiste mieux à des baisses des prix du marché ou à des réductions des marges nettes et des taux d'adoption.

35. On estime à 25,3 milliards francs CFA pour cinq années le montant total des **coûts récurrents**. Si les crédits de l'IDA et du FIDA sont de 12,1 milliards de francs CFA, et que l'on retient comme hypothèse que l'exonération des taxes correspond à une contribution équivalant à 10% des coûts, la charge des coûts récurrents serait d'environ 10,7 milliards francs CFA, soit 2,1 milliards francs CFA par an. Sur la base des hypothèses prudentes formulées à propos de la part des coûts prise en charge par les bénéficiaires, on a calculé que la part des coûts récurrents relatifs au projet dans les dépenses publiques dans le secteur de l'agriculture serait de 4% en 2015, contre 9% en 2006. En excluant les contributions des bénéficiaires, le coût pour les finances publiques ne dépasserait pas le dixième des dépenses liées à l'agriculture.

### H. Risques

36. Pour l'ensemble du PSAOP – phase 2, le risque est considéré comme “modéré”, et trois risques “importants” seulement sont recensés: i) le risque que des catastrophes naturelles, notamment sécheresses, inondations, ravageurs et épidémies, puissent avoir un impact sérieux sur la production agricole et l'élevage est pris en compte par l'introduction d'un programme pilote de polices d'assurance basées sur les aléas climatiques et par le renforcement de la surveillance vétérinaire; ii) le risque de voir l'exécution du PSAOP contrariée par des programmes spéciaux du Gouvernement non conformes à l'approche du projet (ni à celle de la LOASP) est pris en compte par l'attribution d'un rôle important à la concertation sur les politiques; iii) le risque de voir la crise que traverse actuellement la Société nationale de commercialisation des oléagineuses du Sénégal se traduire par une baisse des revenus des producteurs d'arachide est pris en compte par l'offre d'une aide aux producteurs en vue de la diversification de leur production.

### I. Impact sur l'environnement

37. Le projet favorisera une gestion des ressources en eau et en terre respectueuse de l'environnement, en prenant en compte un large éventail de **menaces écologiques**: i) pollution de l'eau et du sol par les activités de travaux publics et de construction, utilisation de pesticides et d'herbicides, industrie agroalimentaire, etc.; ii) érosion des sols, envasement des canaux d'irrigation et des petits barrages, et pratiques inadéquates de préparation des terres; iii) envahissement par des adventices aquatiques du genre massette; et iv) pression croissante sur les ressources naturelles dans les zones disposant d'eau. Il est également tenu compte des **risques sociaux** potentiels: i) malaria et bilharziose à proximité des périmètres irrigués, mares, barrages et carrières; ii) intoxication due à une manipulation de produits chimiques dans des conditions peu sûres; iii) manipulation de déchets médicaux dans les postes vétérinaires; iv) accidents et exposition à la poussière et au bruit à proximité des chantiers de construction; et v) perte de moyens d'existence à la suite de réquisition de terres (expropriation).

### J. Aspects novateurs

38. Le projet: i) offrira une occasion unique de renforcer le partenariat entre le FIDA et les OP en contribuant, par cette alliance, à développer la capacité des OP de jouer un rôle moteur dans la définition des services ruraux et agricoles dont elles ont besoin et qu'elles souhaitent obtenir; ii) aidera à l'établissement, par le FIDA, d'un programme de pays cohérent qui encourage des complémentarités et des synergies solides entre les projets et qui soit en mesure de combler le fossé entre les projets de développement au niveau villageois et la concertation sur les politiques à l'échelon national, apportant ainsi aux responsables nationaux de la stratégie un ancrage d'une importance décisive dans la réalité villageoise; iii) jouera un rôle de catalyseur dans le renforcement de l'orientation favorable aux pauvres d'un programme d'ampleur nationale, tout en respectant les mesures d'harmonisation et d'alignement adoptées par la Déclaration de Paris; iv) encouragera l'apprentissage collectif par le biais d'un système pilote de S&E financé par un don et qui pourrait répondre aux besoins d'information d'un grand nombre de parties prenantes; et v) mettra à l'épreuve des mécanismes et des instruments destinés à appuyer la concertation entre les parties prenantes rurales et avec elles, améliorant ainsi l'impact du programme de pays du Fonds et l'adéquation des interventions publiques aux besoins et aux préoccupations des ruraux pauvres.

## TROISIÈME PARTIE – INSTRUMENTS JURIDIQUES ET AUTORITÉ

39. Un accord de financement entre la République du Sénégal et le FIDA constituera l'instrument juridique au terme duquel le prêt proposé sera consenti au bénéficiaire. Un résumé des garanties supplémentaires importantes incluses dans l'accord de financement négocié est joint en annexe.

40. La République du Sénégal est habilitée, en vertu de ses lois, à contracter un emprunt auprès du FIDA.

41. Je certifie que l'assistance financière proposée est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA.

#### QUATRIÈME PARTIE – RECOMMANDATION

42. Je recommande que le Conseil d'administration approuve l'assistance financière proposée en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République du Sénégal un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à quatre millions cent mille droits de tirage spéciaux (4 100 000 DTS) venant à échéance le 15 juillet 2046 ou avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an, et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

DÉCIDE EN OUTRE: Que le Fonds fera à la République du Sénégal un don en diverses monnaies d'un montant équivalant à deux cent dix mille droits de tirage spéciaux (210 000 DTS) et qui sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

Lennart Båge  
Président



**RÉSUMÉ DES GARANTIES SUPPLÉMENTAIRES IMPORTANTES INCLUSES  
DANS L'ACCORD DE FINANCEMENT NÉGOCIÉ**

(Négociations conclues le 26 juillet 2006)

1. Le Gouvernement de la République du Sénégal (le Gouvernement) fournira un montant minimum équivalant à 10 800 000 000 francs CFA, excluant les taxes pour le cofinancement des activités prévues au titre des parties 1, 2 et 4 du projet. Ce montant sera mobilisé selon les procédures budgétaires du Gouvernement et suivant les besoins de financement des PTBA adoptés par le comité de pilotage.
2. Le FIDA entend nommer l'Association internationale de développement (IDA) en qualité d'institution coopérante et lui confier l'administration du prêt et la supervision du projet. Le don sera supervisé directement par le FIDA.
3. Afin de maintenir de saines pratiques environnementales conformes aux termes des conditions générales, le Gouvernement prend ou fait prendre, dans le cadre du projet, les mesures nécessaires en matière de gestion des pesticides et, à cette fin, veille à ce que les pesticides fournis dans le cadre du projet ne comprennent aucun pesticide, soit interdit par le Code international de conduite pour la distribution et l'utilisation des pesticides de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et ses avenants, soit visé aux tableaux 1 (très dangereux) et 2 (dangereux) de la "*Recommended Classification of Pesticides by Hazard and Guidelines to Classification 1996-1997*" de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et ses avenants.
4. Le Gouvernement assure le personnel du projet contre les risques de maladie et d'accident selon les pratiques habituelles en vigueur sur le territoire de la République du Sénégal.
5. Le recrutement du personnel du projet se fera par voie d'appel d'offres national publié dans la presse nationale, selon les procédures actuelles du Gouvernement et sur la base de contrats d'une durée de deux ans renouvelables ne pouvant, en toute hypothèse, excéder la durée du projet. Le recrutement des cadres principaux du projet, soit le coordonnateur, le spécialiste en suivi-évaluation, le responsable de passation de marchés, le responsable des décaissements et les deux assistants et, le cas échéant, la décision de rompre leur contrat, seront décidés en accord avec le FIDA. Le personnel du projet sera soumis à des évaluations de performance dont les modalités seront définies dans le manuel d'exécution du projet (MEP). Il pourra être mis fin à leur contrat en fonction des résultats de ces évaluations. La gestion du personnel sera soumise aux procédures en vigueur sur le territoire de la République du Sénégal.
6. Toute discrimination fondée sur le sexe, l'âge, l'appartenance ethnique ou religieuse ne sera pas admissible lors du recrutement du personnel du projet, conformément aux lois en vigueur sur le territoire de la République du Sénégal. Cependant, le Gouvernement s'engage, à compétence égale, à privilégier les candidatures de femmes, notamment aux postes techniques à pourvoir dans le cadre du projet.
7. Le FIDA peut suspendre, en tout ou partie, le droit du Gouvernement de solliciter des retraits du compte de prêt quand l'un des faits suivants se produit:
  - a) À la date prévue pour l'entrée en vigueur ou à une date postérieure fixée à cette fin, l'Accord de financement n'a pas pris effet.

- b) Les fonds de contrepartie ne sont pas disponibles dans des conditions satisfaisantes pour le FIDA.
  - c) Le FIDA a notifié au Gouvernement que des allégations crédibles de corruption et de manœuvres frauduleuses en relation avec le projet ont été portées à son attention et que le Gouvernement n'a pas procédé, ou, procédé de façon satisfaisante, de l'avis du FIDA, à son devoir d'enquête en la matière; ou, à la suite de cette enquête et sur la base de ses conclusions ou d'autres informations, le FIDA, en consultation avec le Gouvernement, considère que ces pratiques ont effectivement eu lieu et que le Gouvernement n'a pris aucune action appropriée en temps utile pour y remédier à la satisfaction du FIDA.
  - d) Le MEP ou l'une de ses dispositions, a été suspendu, résilié en tout ou partie, ou a fait l'objet d'une renonciation ou de toute autre modification sans le consentement préalable du FIDA. Le FIDA considère que ces événements ont eu ou auront, vraisemblablement, un effet préjudiciable grave sur le projet.
  - e) Le droit du Gouvernement de retirer des fonds du prêt de l'IDA a été suspendu, annulé ou résilié, en tout ou partie, ou les prêts sont devenus exigibles et payables avant le terme convenu; ou encore un événement est survenu qui, par préavis ou caducité, pourrait entraîner des effets identiques à ce qui précède.
8. Le FIDA suspendra le droit du Gouvernement de solliciter des retraits du compte de prêt s'il n'a pas reçu les rapports d'audit dans les six mois suivant le délai prescrit dans l'Accord de financement.
9. Aucun retrait ne sera effectué pour des dépenses concernant l'ensemble des catégories avant que l'accord de financement de l'IDA ne soit amendé afin de refléter le cofinancement pari passu avec le FIDA, aux ratios précisés au tableau de l'annexe 2 de l'Accord de financement FIDA.
10. Les conditions suivantes sont spécifiées comme conditions préalables à l'entrée en vigueur:
- a) un avis juridique favorable délivré par l'autorité compétente sur le territoire de la République du Sénégal, acceptable tant en la forme que sur le fond, a été remis au FIDA par le Gouvernement; et
  - b) l'Accord de financement de l'IDA est entré en vigueur.

APPENDIX I

COUNTRY DATA

SENEGAL

<b>Land area (km<sup>2</sup> thousand) 2004 1/</b>	193	<b>GNI per capita (USD) 2004 1/</b>	630
<b>Total population (million) 2004 1/</b>	11.39	<b>GDP per capita growth (annual %) 2004 1/</b>	3.7
<b>Population density (people per km<sup>2</sup>) 2004 1/</b>	59	<b>Inflation, consumer prices (annual %) 2004 1/</b>	1
<b>Local currency</b>	CFA Franc BCEAO (XOF)	<b>Exchange rate: USD 1 =</b>	XOF 543.245
<b>Social Indicators</b>			
Population (average annual population growth rate) 1998-2004 1/	2.4	<b>Economic Indicators</b>	
Crude birth rate (per thousand people) 2004 1/	36	GDP (USD million) 2004 1/	7 775
Crude death rate (per thousand people) 2004 1/	11	GDP growth (annual %) 1/	
Infant mortality rate (per thousand live births) 2004 1/	78	2003	6.5
Life expectancy at birth (years) 2004 1/	56	2004	6.2
Number of rural poor (million) (approximate) 1/	n/a	Sectoral distribution of GDP 2004 1/	
Poor as % of total rural population 1/	n/a	% agriculture	17
Total labour force (million) 2004 1/	4.48	% industry	20
Female labour force as % of total 2004 1/	42	% manufacturing	12
		% services	63
		Consumption 2004 1/	
<b>Education</b>		General government final consumption expenditure (as % of GDP)	13
School enrolment, primary (% gross) 2004 1/	76	Household final consumption expenditure, etc. (as % of GDP)	77
Adult illiteracy rate (% age 15 and above) 2004 1/	61	Gross domestic savings (as % of GDP)	10
<b>Nutrition</b>		<b>Balance of Payments (USD million)</b>	
Daily calorie supply per capita	n/a	Merchandise exports 2004 1/	1 529
Malnutrition prevalence, height for age (% of children under 5) 2004 2/	25 a/	Merchandise imports 2004 1/	2 710
Malnutrition prevalence, weight for age (% of children under 5) 2004 2/	23 a/	Balance of merchandise trade	-1 181
<b>Health</b>		Current account balances (USD million)	
Health expenditure, total (as % of GDP) 2004 1/	5 a/	before official transfers 2004 1/	-2 242
Physicians (per thousand people)	0.1	after official transfers 2004 1/	-437
Population using improved water sources (%) 2002 2/	72	Foreign direct investment, net 2004 1/	780
Population with access to essential drugs (%) 2/	n/a	<b>Government Finance</b>	
Population using adequate sanitation facilities (%) 2002 2/	52	Cash surplus/deficit (as % of GDP) 2004 1/	-2 a/
<b>Agriculture and Food</b>		Total expenditure (% of GDP) 2004 1/	n/a
Food imports (% of merchandise imports) 2004 1/	28	Total external debt (USD million) 2004 1/	3 938
Fertilizer consumption (hundreds of grams per ha of arable land) 2004 1/	136 a/	Present value of debt (as % of GNI) 2004 1/	22
Food production index (1999-01=100) 2004 1/	82	Total debt service (% of exports of goods and services) 2004 1/	10 a/
Cereal yield (kg per ha) 2004 1/	975	Lending interest rate (%) 2004 1/	n/a
		Deposit interest rate (%) 2004 1/	4
<b>Land Use</b>			
Arable land as % of land area 2004 1/	13 a/		
Forest area as % of total land area 2004 1/	n/a		
Irrigated land as % of cropland 2004 1/	5 a/		

a/ Data are for years or periods other than those specified.

1/ World Bank, *World Development Indicators* database CD ROM 2006

2/ UNDP, *Human Development Report*, 2005

**PREVIOUS IFAD FINANCING IN SENEGAL**

<b>Project Name</b>	<b>IFAD Approved Financing (USD '000)</b>	<b>Board Approval</b>	<b>Loan Signing</b>	<b>Loan Effectiveness</b>	<b>Current Closing</b>	<b>Project Completion Date</b>	<b>Cooperating Institution</b>	<b>Project Status</b>
Integrated Rural Development Project of M'Bour Louga (Loan Number = 26-SE)	13 632	18/12/79	16/01/80	13/07/81	30/06/90	31/12/89	African Development Bank	Closed
Agroforestry Development Project (Loan Number = S15-SE)	11 130	30/11/88	30/01/89	07/11/89	30/06/98	31/12/97	BOAD	Closed
Second Small Rural Operations Project (Loan Number = S18-SE)	6 300	13/09/89	08/11/89	05/03/90	30/06/99	31/12/98	World Bank IDA	Closed
Agricultural Development Project in Matam (Loan Number = S30-SE)	16 090	11/12/91	23/01/92	27/04/93	31/12/00	30/06/00	BOAD	Closed
Village Organization and Management Project (Loan Number = 315-SE)	8 150	02/12/92	17/12/92	13/08/93	31/12/99	30/06/99	BOAD	Closed
Rural Micro-Enterprises Project (Loan Number = 40-SN)	7 340	06/12/95	18/01/96	03/01/97	31/03/05	30/09/04	BOAD	Closed
Rural Micro-Enterprises Project (Loan Number = S47-SN)								
Village Management and Development Project (Loan Number = 462-SN)	9 488	04/12/97	12/02/98	09/08/99	30/06/07	31/12/06	BOAD	Ongoing
Agroforestry Project to Combat Desertification – Phase II (Loan Number = 489-SN)	8 175	02/12/98	03/03/99	01/09/99	31/03/07	30/09/06	BOAD	Ongoing
National Rural Infrastructure Project (Loan Number = 524-SN)	7 498	09/12/99	13/03/00	08/02/01	30/04/06	30/06/05	World Bank IDA	Completed
Village Organization and Management Project – Phase II (Loan Number = 546-SN)	13 671	07/12/00	16/01/01	16/07/01	31/03/09	30/09/08	BOAD	Ongoing
Agricultural Development Project in Matam – Phase II (Loan Number = 608-SN)	12 508	10/04/03	17/04/03	01/11/03	30/06/12	31/12/11	BOAD	Ongoing
Promotion of Rural Entrepreneurship Project – Phase II (Loan Number = 658-SN)	13 075	19/04/05	07/06/05	19/01/06	30/09/13	31/03/13	BOAD	Ongoing
<b>Total assistance: USD 127 million</b>								

## LOGICAL FRAMEWORK

Narrative Description	Objectively Identifiable Indicators (* RIMS; by gender where possible)	Means of Verification	Assumptions
<b>Development Goal</b>			
Sustainable increase and stabilization of smallholder productivity, production, income and food security	<ul style="list-style-type: none"> <li>At least 80% of producers are satisfied with the services contracted</li> <li>Food security has increased for + 60% of producers supported by PSAOP 1</li> <li>50% producers in members of POs supported in PSAOP 1 have adopted at least one innovation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Impact assessment surveys</li> <li>National surveys and statistics</li> <li>Progress reports of PRSP</li> <li>Reports by implementing agencies and TFCU</li> </ul>	Continuing Government commitment to approach of PSAOP 1 Favourable economic environment No severe climatic or other shocks (pests, diseases)
<b>Specific Objectives</b>			
<ol style="list-style-type: none"> <li>National Agricultural (and food) Research System (NARS) strengthened</li> <li>Network of agricultural advisory services responsive to smallholder needs completed and strengthened</li> <li>Network(s) of Producer Organizations (POs) strengthened to promote/defend smallholder interests</li> <li>Line Ministries strengthened to pilot/enable rural development (MAHRSA and ME)</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt;320 advisory centres established (at least 1 per rural council)</li> <li>80% of members of targeted local, regional and a national organizations receiving services are reporting higher production and income</li> <li>Policies and Sectoral Medium Term Expenditure Frameworks (SMTEF) formulated by MAHRSA and ML</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Progress reports by implementing agencies</li> <li>PSAOP M&amp;E reports</li> <li>Supervision reports</li> <li>Activity reports of research institutions, advisory centres</li> <li>Annual surveys of client satisfaction</li> </ul>	National funds are available National policies recognize the central role of POs and favour their development National policies and POs support pro poor approaches Rural sector actors commit to participatory methods Adequate human resources are available The programme is likely to become effective in an electoral period, which could cause institutional changes that could slow down implementation The Government's "Special Programmes" for agricultural development are not in line with the approach of PSAOP and may hinder PSAOP implementation SONACOS problems can lead to a crisis in the groundnut sector and hurt producers' livelihoods
<b>Outputs by Component</b>			
<b>A. Agricultural Research</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>The NARS develops and adapts technological innovations relevant to the needs of small producers and consistent with national and regional priorities.</li> <li>Competitive mechanism to fund research activities (FNRAA) is established in a sustainable way</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>24 innovations developed, adapted, on-farm tested and transferred to advisory services</li> <li>30% of funding for FNRAA assured by other stakeholders (Government, other donors, commodity organizations, private sector)</li> <li>Entities other than ISRA and ITA obtain at least 15% of funds disbursed by FNRAA by end of project</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Yearly financial reports by FNRAA</li> <li>Progress reports by ISRA and ITA</li> <li>Minutes of Steering Committee meetings</li> <li>Independent assessments</li> </ul>	Sufficient human resources Commitment of researchers to participatory and collaborative research
<b>B. Agricultural Advisory Services</b> A pluralistic network of agricultural advisors is established in all 320 rural councils and works in collaboration with public and private services providers	<ul style="list-style-type: none"> <li>1 agricultural/rural advisor in each of Senegal's 320 rural councils by MTR</li> <li>At least 50% of POs have signed at least one contract with agricultural advisors</li> <li>&gt;80 of clients satisfied with services contracted</li> <li>No. and value of contracts signed between POs and providers of specialized advisory services (marketing,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>ANCAR reports</li> <li>Supervisions reports</li> <li>M&amp;E reports</li> <li>Satisfaction surveys</li> </ul>	Continuous commitment of the Government and actors to pluralistic rural advisory services ANCAR remains a government-led institution, not sufficiently accountable to producers Difficulty in recruiting the number of advisors required to cover 320 RC, also because of the contemporary launch of the National Local Development Programme

Narrative Description	Objectively Identifiable Indicators (* RIMS; by gender where possible)	Means of Verification	Assumptions
	management, etc.) • 2/3 of POs participating in community seed production meet needs for quality seeds for rainfed crops		
<b>C. Producer Organizations (POs)</b> • CLCOP and CRCR mechanisms are accessible to all rural producers • POs inform and consult their members in order to contribute to the preparation and implementation of agricultural policies and programmes • POs facilitate access to capacity building and advisory services allowing producers to remove production constraints and improve access to markets	• CLCOPs established in all 320 rural councils by MTR • >70% of PO members of CLCOP of PSAOP 1 have adopted at least one innovation and integrated it in their production system • Five producers' federations and CRCR that have received project support have improved their efficiency and internal governance (quality of records, meetings, actions taken, satisfaction of members) • Network of seed producers for two crops established in at least 5 regions	Annual surveys by POs Progress reports by POs Reports by TFCU	Future agro sylvo pastoral regulation continue to recognize the central role of POs POs willing to extend their base to poorer farmers and women
<b>D. Sectoral Coordination</b> • Sectoral Ministries effectively provide guidance (planning, coordination, M&E) of rural development activities at central and decentralized level, in accordance with LOASP • ME has improved sectoral guidance (planning, coordination, M&E) at central and decentralized levels, including strengthened epidemiologic surveillance of livestock • Implementation of the project is timely and satisfactory at all times	• Sectoral Ministries have defined and implemented a coherent set of procedures and guidelines defining the roles of each service at the central and decentralized levels • Sectoral Ministries have defined and implemented SMTEFs • Sectoral M&E systems established and working satisfactorily at central and decentralized levels • Procurement and financial management activities executed in conformity with procurement plans, implementation manual and IDA procedures • Project reports presented within 30 days of the end of the relevant period • The project rated satisfactory at all times during implementation	• Activity reports by line Ministries • Progress reports by TFCU	Macro economic stability Institutional stability Commitment of all stakeholders to transparency and information exchange Ministries do not adequately play their coordination role. Ministerial staff is unwilling to join deconcentrated services at regional and local levels.
<b>Activities by Component</b>			
<b>Component A: Agricultural Research (US\$7.4 million, of which IFAD US\$630,000)</b>			
A.1.1 Institutional strengthening of NARS			
A.1.2 Financial support to FNRAA • Financing of strategic and applied agricultural research programme • Financing of demand-driven adaptive research and R&D subprojects	• No. and type of agricultural research projects funded • >80% of innovations developed in response to producers' suggestions	• Ad hoc studies of impact of research outputs at farmer level • Progress reports by FNRAA • Reports on project-funded activities and results • Progress reports by ISRA and ITA • Reports on project funded activities and results	
A.2. Upgrading/maintaining NARS scientific research capacities	• 24 innovations developed, adapted, on-farm tested, and transferred to advisory services by end of project • No. of capacity building measures (by type and theme) • No. of trainees (by qualification/gender)		
<b>Component B: Agricultural Advisory Services (US\$29.7 million, of which IFAD US\$740,000)</b>			
B.1.1.Refocus ANCAR on mandate to steer the national agricultural advisory system	• Contracts between ANCAR-approved public/private service providers & POs	• Progress reports by ANCAR	

Narrative Description	Objectively Identifiable Indicators (* RIMS; by gender where possible)	Means of Verification	Assumptions
B.1.2. Implement the agricultural and rural technology information system (SITAR)	<ul style="list-style-type: none"> <li>SITAR in place and functional</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Contracts between POs and services providers</li> </ul>	
B.2.1. Support the emergence of public & private agricultural and rural advisory service providers	<ul style="list-style-type: none"> <li>No. and type of new services providers</li> <li>Clientele served by new services providers</li> <li>&gt;80% of clients are satisfied</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Activity reports by SITAR</li> <li>FIDAFrique website</li> </ul>	
B.2.2. Build the capacities of actors	<ul style="list-style-type: none"> <li>No. &amp; type of capacity building actions</li> <li>No. of beneficiaries</li> <li>No. of case studies generated through IFAD grants (M&amp;E, CIAT)</li> <li>No. of regional and local discussion fora held</li> <li>Lessons learnt on change processes capitalized and disseminated through FIDAFRIQUE</li> </ul>		
B.2.3. Develop/implement agricultural & rural advisory programmes on major issues identified from producer demand <ul style="list-style-type: none"> <li>Quality seed (e.g. groundnut, millet, maize, rice)</li> <li>Improved husbandry of small ruminants and poultry</li> <li>Improved quality &amp; marketing products</li> <li>Studies on rural family farm oper.s &amp; POs typology</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>% of assisted producers using improved seed</li> <li>% of assisted producers adopting improved husbandry practices</li> <li>Incomes of assisted producers increased by 15%</li> </ul>		
<b>Component C: Producer Organizations (POs) (US\$8.0 million, of which IFAD US\$2.81 million)</b>			
C.1.1. Social mobilization and strengthening of local organizations	<ul style="list-style-type: none"> <li>CLCOPs established in all 320 rural councils</li> <li>CRCRs established in all 11 regions</li> <li>No. and type of activities</li> <li>No. and type of local organizations</li> </ul>	Progress reports by ASPRODEB and partners (ANCAR, PROMER 2) MAHRSA reports National and regional statistics on trade	
C.1.2. Mechanism of support for POs	<ul style="list-style-type: none"> <li>ASPRODEB contracted as implementing agency</li> </ul>		
C.2.1. Training for leaders of trade orgs. at local, regional and national levels	<ul style="list-style-type: none"> <li>No. and type of training activities</li> <li>No. and role of trainees (by gender)</li> </ul>		
C.2.2. Information for producers and their organizations	<ul style="list-style-type: none"> <li>No. of communication programmes initiated by trade orgs</li> <li>No. and type of communication supports developed</li> </ul>		
C.2.3. Strengthening agricultural trade representation at national level	<ul style="list-style-type: none"> <li>No. and type of apex (umbrella) organizations assisted</li> <li>Demand-driven support fund in place</li> <li>No. and type of studies, expertise, etc.</li> </ul>		
C.3 Strengthen technical and economic capacity of smallholder producers and their organizations <ul style="list-style-type: none"> <li>Establish seed producer networks</li> <li>Improve supply mechanisms for inputs/equipment</li> <li>Support diversification/development of agricultural products</li> <li>Develop financial instruments to support production and marketing</li> <li>Provide management advice to POs and family-run farms</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Network of seed producers for two crops established in at least five regions</li> <li>Networks of decentralized financial services in at least two regions propose seasonal credit for a specific crop</li> <li>No. and type of pilot operations replicated and/or expanded in framework of other projects/programmes</li> </ul>		

Narrative Description		Objectively Identifiable Indicators (* RIMS; by gender where possible)		Means of Verification		Assumptions	
<b>Component D: Sectoral Coordination (US\$6.4 million, of which IFAD US\$1.67 million)</b>							
D.1.1. Sectoral coordination and implementation of an interim SMTEF for MAHRSA		<ul style="list-style-type: none"> <li>SMTEF for crops subsector formulated</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Activity reports by MAHRSA</li> <li>SMTEF for crops subsector</li> </ul>			
D.1.2. Implementation of an integrated information system on crop sector		<ul style="list-style-type: none"> <li>Information system on crops in place</li> <li><b>IFAD Pilot Country Programme M&amp;E system developed and running by end of year 2</b></li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Directorate of Planning and Statistics (DAPS) progress reports</li> <li>Minutes of Steering Committee meetings</li> </ul>			
D.1.3. Strengthening the human resources of MAHRSA		<ul style="list-style-type: none"> <li>Capacity-building and training programmes</li> <li>No. of trainees (by qualification/gender)</li> </ul>					
D.2.1. Strengthening of animal health protections and control of animal products		<ul style="list-style-type: none"> <li>Senegal is declared free from contagious bovine peripneumonia</li> <li>Inspection of animal carcasses is conducted systematically in all 34 departmental capitals</li> <li>At least 50% vaccination coverage of chickens against Newcastle disease</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Activity reports by ML</li> <li>SMTEF for livestock subsector</li> <li>Annual vaccination reports</li> <li>Monthly and annual reports of inspections of animal carcasses</li> </ul>			
D.2.2. Improvements to livestock sector information and monitoring systems		<ul style="list-style-type: none"> <li>Information/monitoring system on livestock in place and functioning</li> </ul>					
D.2.3. Sectoral coordination and implementation of a SMTEF for ML		<ul style="list-style-type: none"> <li>SMTEF for livestock subsector formulated</li> </ul>					
D.3.1. Establish Steering Committee		<ul style="list-style-type: none"> <li>SC meets twice yearly</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Project progress reports (quarterly, biannual)</li> </ul>			
D.3.2. Establish Technical and Fiduciary Coordination Unit (TFCU) to assure coordination, M&E, and reporting		<ul style="list-style-type: none"> <li>TFCU staffed and functioning</li> <li>M&amp;E system in place and functioning</li> <li>Technical coordination assured</li> <li>Fiduciary coordination (procurements, disbursements) assured</li> <li>All project reports presented within 30 days from end of relevant period</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Minutes of SC meetings</li> </ul>			
<b>Estimates Costs and Financing Plan (USD 'million)</b>							
<b>Costs by component</b>		<b>Costs by category of expenditure</b>		<b>Financing plan</b>			
A. Agricultural Research	7.9	Civil works	7.3	World Bank	20.0 million (43.0%)		
B. Agricultural Advisory Services	17.2	Goods	7.4	IFAD	6.0 million (12.8%)		
C. Producer Organizations	8.0	Consultants services	9.4	Government	20.7 million (44.3%)		
D. Sectoral Coordination	13.0	Non-consultant services	3.3				
IFAD grant	0.3	Training	4.0				
PPF refinancing (p.m.)	0.6	Operating costs	14.8				
<b>Total Cost</b>	<b>47.0</b>	IFAD Grant	0.3				
		PPF	0.6				



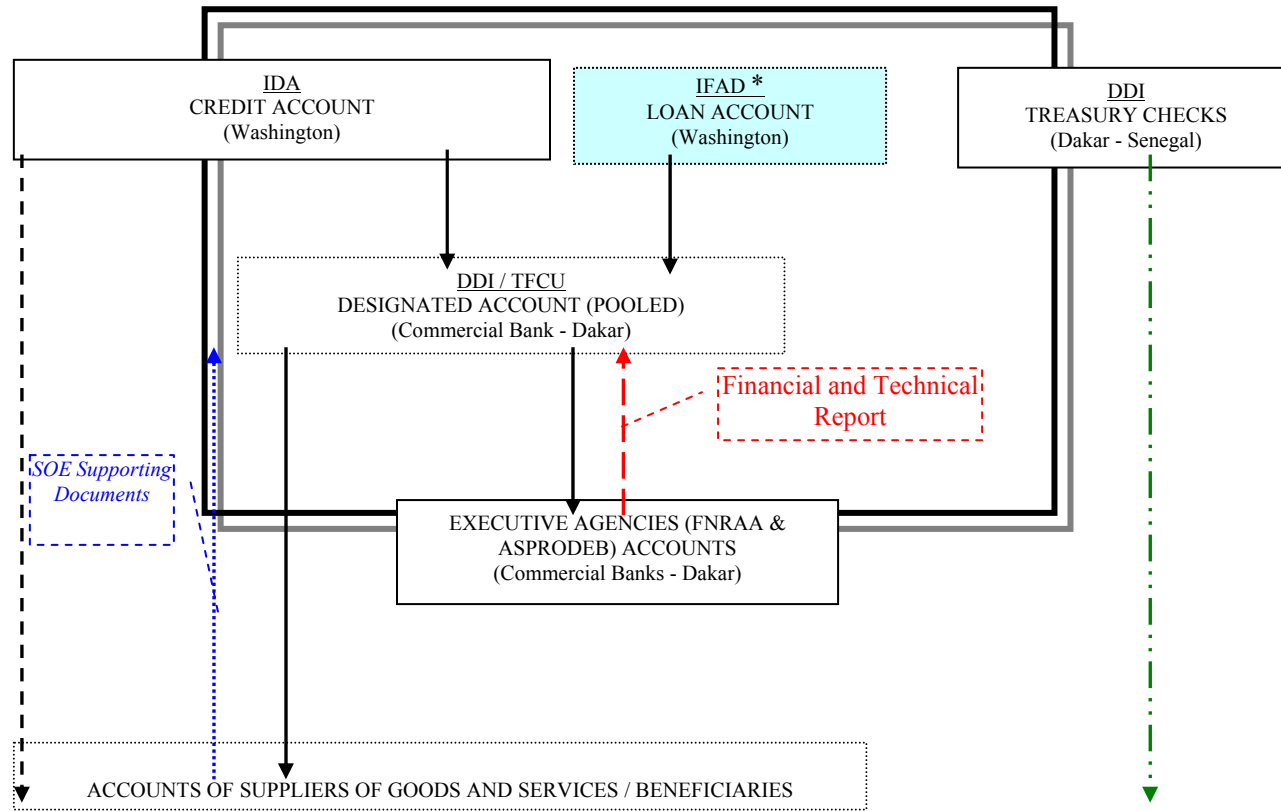
**IFAD GRANT'S LOGICAL FRAMEWORK**

Narrative Description	Objectively Identifiable Indicators (* RIMS; by gender where possible)	Means of Verification	Hypotheses/Risks
<b>Development Goal</b>			
Contribute to objective 4 of PSAOP 2 “Line Ministries strengthened to pilot/enable rural development by contributing to the setting up of a rural development information system”	IFAD M&E pilot system is used as the basis to build the overall Line Ministry system	Minutes of Steering Committee meetings DAPS progress reports	Commitment of stakeholders to transparency of information
<b>Specific Objectives</b>			
<ol style="list-style-type: none"> <li>Set up a RIMS-compatible M&amp;E system that can measure IFAD programme and project achievements and assess the impact thereof</li> <li>Test mechanisms whereby IFAD M&amp;E system can provide learning and exchange information</li> <li>Support permanent dialogue between IFAD and other rural development stakeholders enabled</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>M&amp;E procedures of IFAD-financed operations in Senegal harmonized and inter-connected</li> <li>Mechanisms for exchanging information in place</li> <li>Consultation Workshops have taken place</li> <li>Lessons learned available on FIDAFRIQUE</li> </ul>	Reports on IFAD-financed activities Exchanges formalized by contracts	Difficulty in identifying the right operator
<b>Outputs</b>			
<ol style="list-style-type: none"> <li>A RIMS-compatible M&amp;E system for IFAD's country programme that can track and measure progress towards achievement of targets set by the country-specific opportunities paper (COSOP) is set up and operational</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revised logical framework for COSOP</li> <li>Procedures/tools to link project-level planning with COSOP targets and RIMS requirements</li> <li>Operational manual and tools for M&amp;E systems of ongoing projects</li> <li>Stakeholder workshops organized at local, regional and national level</li> </ul>		
<ol style="list-style-type: none"> <li>Mechanisms in place for generating and exchanging information between all stakeholders in rural development (private and public)</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Protocols signed with Ministries (MAHRSA, MEF and ME) and local governments</li> <li>M&amp;E software designed to link project M&amp;E systems (including GIS) to national and local information systems</li> <li>No. of case studies generated through IFAD grants (M&amp;E, CIAT)</li> <li>Lessons learned on change processes capitalized and disseminated through FIDAFRIQUE</li> </ul>	Supervision reports Review of COSOP report FPO progress reports Protocols Report by software designer DAPS reports Progress reports	
<ol style="list-style-type: none"> <li>Mechanisms for permanent dialogue between IFAD operations and other rural development stakeholders</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Non-IFAD stakeholders also invited to first annual review of IFAD-financed operations in Senegal</li> <li>Guidelines for preparing and holding subsequent annual reviews</li> <li>Guidelines for fostering platforms of stakeholders at regional and local levels</li> <li>No. of regional and local discussion <i>fora</i> held</li> </ul>		

7

<b>Key Activities</b>			
<b>1. COSOP and M&amp;E systems of ongoing IFAD projects</b>			
1.a. Revise logframe and indicators for COSOP of Senegal	<ul style="list-style-type: none"> <li>New logframe and indicators</li> </ul>	Activity reports Supports (logframe, data base, AWPBs, manual, etc.)	
1.b. Create data base to monitor progress in COSOP implementation	<ul style="list-style-type: none"> <li>Data base for IFAD country programme in Senegal</li> </ul>		
1.c. Annual review and planning of M&E operations	<ul style="list-style-type: none"> <li>AWPBs</li> </ul>		
1.d. Harmonize M&E systems of ongoing IFAD-financed projects	<ul style="list-style-type: none"> <li>Simplified analytical bookkeeping system</li> </ul>		
1.e. Write manual on M&E procedures	<ul style="list-style-type: none"> <li>Manual on M&amp;E procedures</li> </ul>		
<b>2. Connectivity between IFAD M&amp;E systems and those of other stakeholders in rural development</b>			
2.a. Study of objectives and related information needs of potential non-IFAD users (Ministries, local governments, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Stakeholders consulted during study</li> <li>MoU signed between projects and information users</li> </ul>	Study report Report on software design DAPS activity reports	
2.b. Design software to enable access by non-IFAD stakeholders to M&E system for IFAD's country programme in Senegal	<ul style="list-style-type: none"> <li>Consultancy</li> </ul>		
2.c. Strengthen capacity of DAPS to steer implementation of grant programme	<ul style="list-style-type: none"> <li>National M&amp;E system in place to monitor rural development activities and impact</li> </ul>		
<b>3. Permanent dialogue between IFAD and other stakeholders</b>			
3.a. Consultancies to draw up annual reviews of targets and achievements of IFAD-financed operations in Senegal	<ul style="list-style-type: none"> <li>Contracts for consultancy services</li> </ul>	Consultants' reports Workshop proceedings Guidelines for annual reviews and workshops M&E manual	
3.b. Annual workshops to review/discuss targets and achievements to involve IFAD as well as non-IFAD stakeholders in rural development in Senegal	<ul style="list-style-type: none"> <li>No. of workshops held</li> <li>No. and type of participants</li> <li>Recommendations for next year's AWPBs</li> </ul>		
3.c. Write guidelines for future exercises (annual reviews and workshops)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Guidelines for annual reviews and workshops</li> </ul>		

**FLOW OF FUNDS**



- ▶ Payments
- - - - -▶ Direct Payments
- .....▶ Withdrawal Applications
- - - - -▶ Financial and Technical Report of the Executive Agency
- . . . .▶ Treasury Checks for VAT Contribution

**COSTS AND FINANCING**

**TABLE 1 – EXPENDITURE ACCOUNTS BY FINANCIERS  
(USD '000)**

	International Development Association		The Government of Senegal		IDA/IFAD		IFAD Grant		Total		Foreign Exchange	Local (Excluding Taxes)	Duties and Taxes
	Amount	%	Amount	%	Amount	%	Amount	%	Amount	%			
A. Civil Works	-	-	6 133.2	83.6	1 204.7	16.4	-	-	7 337.8	15.6	2 092.0	3 112.1	2 133.7
<b>B. Goods</b>													
Vehicles	-	-	1 019.5	29.7	2 407.4	70.3	-	-	3 426.8	7.3	1 785.3	956.1	685.4
Equipment	-	-	1 148.1	45.7	1 344.8	53.5	-	0.8	2 512.8	5.3	907.4	891.4	714.1
Expendable Equipment	-	-	460.8	30.4	1 052.8	69.6	-	-	1 513.6	3.2	538.5	534.9	440.1
<b>Subtotal Goods</b>	-	-	2 628.3	35.3	4 805.0	64.5	20.0	0.3	7 453.2	15.8	3 231.2	2 382.4	1 839.6
C. Consultants Services	-	-	0.0	-	8 752.8	100.0	-	-	8 752.8	18.6	1 761.2	6 991.6	-
D. Non-consultants Services	-	-	-	-	2 095.3	88.2	280.0	11.8	2 375.3	5.0	2 095.3	280.0	-
E. Training	-	-	0.0	-	3 915.7	100.0	-	-	3 915.7	8.3	694.7	3 221.0	-
F. FNRAA G1 Microproject	-	-	493.9	82.5	104.8	17.5	-	-	598.6	1.3	598.6	-	-
G. FNRAA G2 Microproject	-	-	329.2	55.0	269.4	45.0	-	-	598.6	1.3	598.6	-	-
H. PO Microproject	-	-	-	-	634.2	100.0	-	-	634.2	1.3	-	634.2	-
I. Operating Costs	-	-	11 116.5	75.2	3 656.6	24.8	20.0	-	14 773.1	31.4	3 250.5	11 007.6	515.0
J. Project Prep. Facility (PPF)	600.0	100.0	-	-	-	-	-	-	600.0	1.3	600.0	-	-
<b>Total Project Costs</b>	<b>600.0</b>	<b>1.3</b>	<b>20 701.0</b>	<b>44.0</b>	<b>25 438.3</b>	<b>54.1</b>	<b>300.0</b>	<b>0.6</b>	<b>47 039.3</b>	<b>100.0</b>	<b>14 922.1</b>	<b>27 628.9</b>	<b>4 488.3</b>

**TABLE 2 – EXPENDITURE ACCOUNTS BY COMPONENTS**  
**Totals Including Contingencies (USD '000) – 1<sup>st</sup> sheet**

	SUPPORT TO PRODUCER ORGANIZATIONS													
	Support to Agricultural Research		Support to Agricultural Advisory Services		Strengthen Social Representation/Inclusiveness of Local/Regional POs		Strengthen Farmer Participation in Policy Formulation			Strengthen Technical/Economic Capacity of Smallholders and POs				
	Strengthen FNRAA and Strategic Management of NARS	Upgrade/Maintain Scientific Capacity of NARS	Support to Strategic /Methodol. Guidance of National Agr. /Rural Advisory System	Strengthen Offer of Agricultural Advisory Services	Mobilize and Strengthen Grass-roots Organizations	PO Support Mechanism	Capacity-building of Leaders at Local/Regional/National Level	Information/Commun. Programmes for Farmers and POs	Strengthen Consultation between POs and Other Stakeholders	Seed Producers Network	Agricultural Equipment and Input Supply Mechanisms	Diversification /Upgrading of Produce	Financial Support to Production/Marketing	POs /Smallholders Advisory Services
<b>I. Investment Costs</b>														
A. Fund Allocation	2 095.3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>B. Civil Works</b>														
Construction	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Rehabilitation	-	1 355.3	92.7	-	-	-	121.0	-	-	-	-	-	-	-
<b>Subtotal Civil Works</b>	-	1 355.3	92.7	-	-	-	121.0	-	-	-	-	-	-	-
<b>C. Goods</b>														
1. Vehicles	37.3	435.4	-	896.3	261.3	-	93.3	-	261.3	96.8	-	-	-	-
<b>2. Equipment</b>														
Office Equipment	-	295.9	1 142.6	-	-	-	-	111.4	72.3	7.2	-	-	-	29.4
Expendable Equipment	17.4	557.3	171.1	114.4	-	-	57.9	-	-	-	-	-	-	-
Other Equipment	-	-	453.9	1 038.1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Subtotal Equipment</b>	17.4	853.2	1 767.6	1 152.6	-	-	57.9	111.4	72.3	7.2	-	-	-	29.4
<b>Subtotal Goods</b>	54.7	1 288.6	1 767.6	2 048.8	261.3	-	151.2	111.4	333.7	104.1	-	-	-	29.4
<b>D. Consultants Services</b>														
<b>1. Freelance Consultants</b>														
National	83.6	202.0	8 585.4	2 783.9	440.5	-	21.3	73.9	77.0	105.8	-	52.5	-	-
International	28.9	-	196.6	227.9	-	-	29.2	-	43.7	85.7	-	87.5	28.6	-
<b>Subtotal Freelance Consultants</b>	112.4	202.0	8 782.0	3 011.8	440.5	-	50.5	73.9	120.7	191.4	-	140.0	28.6	-
<b>2. Non-consultants Services</b>														
National	659.8	-	147.6	145.5	622.1	745.8	135.0	267.5	583.1	592.3	229.3	204.4	114.8	181.9
International	-	573.5	33.7	-	-	-	44.7	-	-	-	-	76.9	85.4	-
<b>Subtot. Non consultants Services</b>	659.8	573.5	181.4	145.5	622.1	745.8	179.8	267.5	583.1	592.3	229.3	281.3	200.2	181.9
<b>Subtot Consultants Services</b>	772.3	775.5	8 963.4	3 157.3	1 062.6	745.8	230.2	341.4	703.8	783.8	229.3	421.3	228.8	181.9
<b>E. Training</b>														
Project Prep. Facility (PPF)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Outside country / Regional	47.1	-	-	-	-	-	-	-	58.1	-	-	60.5	15.5	18.7
Local	93.7	194.1	110.0	1 033.4	22.8	-	580.2	203.7	30.8	109.5	29.9	101.1	43.1	120.1
<b>Subtotal Training</b>	140.8	194.1	110.0	1 033.4	22.8	-	580.2	203.7	88.9	109.5	90.4	116.6	61.8	120.1
F. FNRAA G1 Microproject	598.6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
G. FNRAA G2 Microproject	598.6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
H. PO Microproject	-	-	-	-	634.2	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total Investment Costs</b>	4 260.3	3 613.6	10 933.7	6 239.5	1 980.9	745.8	1 082.6	656.5	1 126.3	997.3	319.7	537.9	290.6	331.5
<b>II. Recurrent Costs</b>														
Total Project Costs	4 260.3	3 613.6	10 933.7	6 239.5	1 980.9	745.8	1 082.6	656.5	1 126.3	997.3	319.7	537.9	290.6	331.5
Taxes	12.5	729.3	541.0	514.4	52.3	-	70.7	32.4	73.3	21.5	-	-	-	8.6
Foreign Exchange	3 525.5	1 091.5	2 472.1	1 618.5	352.3	149.4	208.5	128.9	359.3	221.4	103.7	109.1	67.2	59.2

**TABLE 2 – EXPENDITURE ACCOUNTS BY COMPONENTS**  
**Totals Including Contingencies (USD '000) – 2<sup>nd</sup> sheet**

	SECTORAL COORDINATION AND M&E						Technical/Fiduciary Coordination and Monitoring	PPF	Total		
	Coordination Crops Subsector			Coordination Livestock Subsector							
	Define/Implement a Sectoral Medium-term Expenditure Framework	Establish a Subsectoral Integrated Information System	Rationalize Use of MAHRSA's Physical/ Financial/ Human Resources	Strengthen Epidemio-surveillance Systems and Control of Animal-food Safety	Improve Management Information System of the Livestock Subsector (SIGEL)	Define/ Implement a Subsectoral Medium-term Expenditure Framework					
<b>I. Investment Costs</b>											
A. Fund Allocation	-	-	-	-	-	-	-	-	2 095.3		
<b>B. Civil Works</b>											
Construction	-	-	3 633.2	309.1	-	-	-	-	3 942.3		
Rehabilitation	-	-	1 697.0	124.1	-	-	5.5	-	3 395.6		
<b>Subtotal Civil Works</b>	-	-	5 330.1	433.2	-	-	5.5	-	7 337.8		
<b>C. Goods</b>											
1. Vehicles	-	605.1	37.3	621.5	-	-	200.0	-	3 545.7		
<b>2. Equipment</b>											
Office Equipment	-	-	-	-	-	-	176.7	-	1 835.6		
Expendable Equipment	-	272.0	641.4	-	162.5	-	28.9	28.9	2 051.9		
Other Equipment	-	79.9	-	89.8	11.6	25.1	92.7	-	1 791.1		
<b>Subtotal Equipment</b>	-	351.9	641.4	89.8	174.1	25.1	298.4	28.9	5 678.6		
<b>Subtotal Goods</b>	-	957.0	678.8	711.3	174.1	25.1	498.4	28.9	9 224.3		
<b>D. Consultants Services</b>											
<b>1. Freelance Consultants</b>											
National	-	-	92.4	-	-	-	223.9	461.8	138.5	13 342.3	
International	-	280.0	-	-	-	-	-	-	-	1 008.0	
<b>Subtotal Freelance Consultants</b>	-	280.0	92.4	-	-	-	223.9	461.8	138.5	14 350.3	
<b>2. Non-consultants Services</b>											
National	-	-	-	29.8	9.6	47.9	398.6	55.4	-	5 170.6	
International	277.3	57.1	58.3	37.9	151.7	60.0	-	769.6	287.6	2 513.9	
<b>Subtot. Non consultants Services</b>	277.3	57.1	58.3	67.7	161.3	107.9	398.6	825.0	287.6	7 684.5	
<b>Subtotal Consultants Services</b>	277.3	337.1	150.7	67.7	161.3	107.9	622.6	1 286.7	426.1	22 034.8	
<b>E. Training</b>											
PPF	-	-	-	-	-	-	-	-	-	600.0	
Outside country / Regional	57.4	28.7	29.4	32.5	10.7	16.1	-	-	-	374.7	
Local	62.0	154.5	48.7	260.0	149.8	84.2	-	109.4	-	3 540.9	
<b>Subtotal Training</b>	119.4	183.2	78.1	292.5	160.5	100.3	-	109.4	-	4 515.7	
F. FNRAA G1 Microproject	-	-	-	-	-	-	-	-	-	598.6	
G. FNRAA G2 Microproject	-	-	-	-	-	-	-	-	-	598.6	
H. PO Microproject	-	-	-	-	-	-	-	-	-	634.2	
<b>Total Investment Costs</b>	396.7	1 477.3	6 237.6	1 504.7	495.9	233.3	622.6	1 900.0	455.1	47 039.3	
<b>II. Recurrent Costs</b>											
<b>Total PROJECT COSTS</b>	396.7	1 477.3	6 237.6	1 504.7	495.9	233.3	622.6	1 900.0	455.1	600.0	47 039.3
Taxes	-	217.5	1 743.9	276.4	50.6	7.3	-	128.4	-	8.4	4 488.3
Foreign Exchange	113.7	486.1	1 830.3	548.5	119.1	53.7	125.5	482.7	-	96.1	14 922.1

ORGANIZATION AND MANAGEMENT

